

Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique

Résultats de l'enquête annuelle
Année scolaire 2003-2004



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Délégation
au développement
et aux affaires internationales

Département des études,
de la prospective
et des statistiques

N° 14 – novembre 2005

STATISTIQUES

LES NOTES

Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique

Résultats de l'enquête annuelle
Année scolaire 2003-2004



Délégation
au développement
et aux affaires internationales

Département des études,
de la prospective
et des statistiques

N° 14 – novembre 2005

Remarque

Dans les tableaux, les nombres ont systématiquement été arrondis à l'entier le plus proche. Les totaux ayant été arrondis après leur calcul sur les valeurs réelles, ils peuvent différer de la somme des valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	résultat non disponible
///	absence de résultat due à la nature des choses
—	résultat nul, inférieur à la moitié du dernier ordre exprimé ou inférieur au seuil de publication.
nr	non renseigné

Chef du Département des études, de la prospective et des statistiques : Philippe CHANTEPIE

Responsable des publications et de la valorisation : Jacqueline BOUCHERAT

Responsable de la cellule statistique : Jeannine CARDONA

Rédaction : Philippe MONIER

© Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales, Département des études, de la prospective et des statistiques, Paris, 2005.

Cette *Note statistique* est téléchargeable sur le site :

<http://www.culture.gouv.fr/dep/telechrg/stat/nstat14.pdf>

SOMMAIRE

Introduction	5
Première partie	
Présentation générale des écoles	7
Le statut	7
L'offre d'enseignement	7
Le personnel employé	8
Répartition régionale	10
La taille des CNR et des ENM	11
Deuxième partie	
L'enseignement de la musique	15
Les enseignants de musique	15
Les élèves en musique	21
Les disciplines musicales	24
Les diplômes et récompenses de fin d'études	29
Les classes à horaires aménagés	30
Troisième partie	
L'enseignement de la danse	31
Les enseignants de danse	31
Les élèves en danse	35
Les disciplines chorégraphiques	40
Les diplômes et récompenses de fin d'études	41
Les classes à aménagement d'horaires	41
Quatrième partie	
L'enseignement de l'art dramatique	43
Les enseignants d'art dramatique	43
Les élèves en art dramatique	45

Les disciplines d'art dramatique	46
Les diplômes et récompenses de fin d'études	47
Cinquième partie	
Évolution sur 10 ans	49
Annexes	
Carte de localisation des ENM et des CNR	56
Liste des disciplines musicales enseignées par les ENM et par les CNR	57

Introduction

Créé depuis 1969 par le « plan Landowski », le réseau des conservatoires nationaux de région (CNR) et écoles nationales de musique (ENM) est constitué d'écoles d'enseignement artistique spécialisé gérées par des collectivités locales, qui dispensent *a minima* un enseignement de musique et qui souvent offrent aussi un enseignement de danse et/ou d'art dramatique. Le classement des établissements en CNR ou ENM leur permet de bénéficier d'un financement du Ministère de la culture et de la communication et soumet leur activité à un contrôle, exercé par l'inspection pédagogique de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS). Différents textes ministériels¹ (schémas directeurs et charte de l'enseignement artistique spécialisé) précisent l'organisation pédagogique (structure des cursus d'enseignement dispensés, départements pédagogiques obligatoires, nombre d'heures enseignées, diplômes délivrés en fin d'études), fixent des règles pour le recrutement des enseignants et indiquent des objectifs d'équipement. Ces textes, enfin, précisent les missions d'animation et de coordination des établissements contrôlés.

Ce réseau se compose aujourd'hui de 141 écoles classées (36 CNR et 105 ENM) qui, en 2003-2004, ont accueilli plus de 143 000 élèves.

Cette note présente les résultats pour l'année scolaire 2003-2004 de l'enquête annuelle réalisée par le Département des études, de la prospective et des statistiques auprès de ces 141 établissements. Toutefois, les écoles des DOM-TOM (1 CNR et 3 ENM) n'ayant pas répondu au questionnaire, ces résultats ne concernent que les 137 établissements de métropole.

Après une présentation générale des établissements (statut juridique, capacité d'accueil, moyens en personnel administratif ou technique et enseignements dispensés), sont décrits les cursus musicaux, chorégraphiques et d'art dramatique qu'ils proposent. Pour chacun de ces enseignements, sont fournis un ensemble de données relatives aux élèves (effectifs, principales caractéristiques socio-

1. Ces textes sont consultables sur le site du Ministère : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/index-dmdts.htm>.

démographiques, répartition par cycle, par discipline et par région et diplômes de fin d'études) et au corps enseignant (statut, disciplines et nombre d'heures enseignées, diplômes possédés, répartition régionale...).

PREMIÈRE PARTIE

Présentation générale des écoles

Le statut

Les 137 écoles de métropole classées par le Ministère de la culture ont des statuts juridiques divers. La régie municipale directe reste le mode de gestion le plus fréquent, mais la montée en puissance des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) continue de s'accompagner de nombreux transferts d'écoles depuis les communes vers les structures intercommunales : durant l'année 2003, 5 établissements auparavant en régie municipale sont passés en gestion intercommunale.

Au 1^{er} janvier 2004, on comptait :

- 94 écoles en régie municipale directe (24 CNR et 70 ENM) ;
- 33 écoles dépendant de structures intercommunales (9 CNR et 24 ENM) ;
- 9 écoles en syndicat mixte associant municipalités et département (2 CNR et 7 ENM) ;
- 1 ENM en régie départementale directe.

Le recrutement du personnel, les budgets de fonctionnement et d'investissement ainsi que la réglementation tarifaire sont sous la responsabilité des collectivités concernées. La grande majorité des écoles disposent de leurs propres locaux, distincts de ceux de la collectivité gestionnaire.

L'offre d'enseignement

Outre l'enseignement de la musique dispensé par les 137 établissements de métropole (35 CNR et 102 ENM), 108 écoles possèdent un département de danse (33 CNR et 75 ENM) et 57 un département d'art dramatique (25 CNR et 32 ENM). Pour l'ensemble de ces enseignements (musique, danse et théâtre), les CNR et les ENM ont accueilli, sur l'année scolaire 2003-2004, 138 227 élèves² ; parmi

2. Ce chiffre est net des doubles ou triples comptes ; les élèves inscrits à la fois en musique, en danse ou en théâtre ne sont comptabilisés qu'une fois.

ces élèves, 126 629 sont inscrits en musique, 15 150 en danse et 2 092 en théâtre. Les CNR et les ENM ont procuré 7 701 postes à des enseignants en musique, 559 en danse et 91 pour l'art dramatique³.

Le personnel employé⁴

En 2002-2003, selon une étude menée par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)⁵, le personnel de direction ainsi que le personnel administratif ou technique comptaient 1 790 agents ; ce personnel est proportionnellement plus important dans les CNR que dans les ENM (en moyenne 25 agents dans les CNR contre 9 dans les ENM) et se compose essentiellement de titulaires (84 %).

Plus de quatre agents sur cinq travaillent à temps complet et près de trois agents sur quatre occupent un emploi d'exécution. Selon la typologie utilisée par le CNFPT pour classer les métiers par familles socioprofessionnelles, près d'une personne sur deux (45 %) exerce un métier administratif, tandis qu'une personne sur quatre exerce un métier de la culture et une personne sur cinq un métier logistique.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, notamment parmi les personnels titulaires (61 % des titulaires sont des femmes contre 49 % des non-titulaires) et un tiers du personnel est âgé d'au moins 50 ans ; l'âge moyen se situe à 44 ans et demi et l'ancienneté dépasse le plus souvent quinze ans.

La direction des CNR et des ENM est le plus souvent confiée à des hommes : sur les 135 directeurs en place au 1^{er} janvier 2004 (2 postes étaient à cette date vacants), on ne compte que 10 femmes (5 en CNR et 5 en ENM). Les directeurs ont en moyenne 50 ans (un quart d'entre eux ont moins de 45 ans tandis que trois sur dix ont 55 ans ou plus).

Les directeurs occupent leur poste en moyenne depuis 10 ans, mais la mobilité est cependant importante : si une dizaine d'entre eux sont en place depuis plus de 25 ans, 4 sur 10 ont moins de 5 ans d'ancienneté dans leur poste. Dans leur quasi-totalité, ils sont titulaires de la fonction publique territoriale à laquelle ils appartiennent en moyenne depuis 25 ans. Huit sur dix possèdent le certificat d'aptitude à la fonction de directeur tandis que 5 % d'entre eux (tous directeurs d'une ENM) n'en sont pas titulaires. La moitié d'entre eux consacrent 35 heures à leur fonction de direction et près de 3 sur 10 ont également une activité d'enseignant dans leur école.

3. Il s'agit bien du nombre de postes d'enseignants et non du nombre d'enseignants ; en effet, un enseignant est comptabilisé autant de fois qu'il enseigne dans un établissement différent du réseau.

4. Ce paragraphe concerne exclusivement le personnel affecté à des tâches de direction ou à des tâches techniques ou administratives ; les informations concernant les enseignants figurent dans chacun des chapitres consacrés aux disciplines qu'ils enseignent.

5. Les résultats détaillés de cette étude sont disponibles auprès de l'Observatoire de la fonction publique territoriale à l'adresse suivante : http://www.observatoire.cnfpt.fr/pages_local/publications.phtml?page=9&tri=date&order=desc

**Tableau 1 – Répartition régionale des enseignements de musique, danse et théâtre au sein des CNR et des ENM*
(année scolaire 2003-2004)**

Régions	Nombre d'écoles			Musique**		Danse		Art dramatique			
	Ensemble	CNR	ENM	Élèves	Enseignants	Nombre d'écoles	Élèves	Enseignants	Nombre d'écoles	Élèves	Enseignants
France entière	137	35	102	126 629	7 701	108	15 150	559	57	2 092	91
Île-de-France	30	7	23	23 901	1 667	23	3 247	140	11	360	14
Rhône-Alpes	11	2	9	12 405	746	9	1 660	48	5	158	7
Nord-Pas-de-Calais	10	2	8	7 487	428	7	770	24	6	117	7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	2	5	7 999	485	6	1 117	48	5	238	7
Pays de la Loire	7	2	5	7 507	414	6	710	30	5	172	10
Aquitaine	6	2	4	7 713	418	5	660	19	1	53	8
Bretagne	6	1	5	5 398	298	5	560	19	2	67	5
Centre	6	1	5	5 280	328	5	610	29	2	78	3
Haute-Normandie	6	1	5	5 122	299	5	783	28	2	45	2
Auvergne	6	1	5	3 983	209	4	509	10	1	63	2
Bourgogne	5	2	3	4 471	296	3	378	16	1	17	2
Midi-Pyrénées	5	1	4	6 563	361	4	545	21	1	15	2
Poitou-Charentes	5	1	4	3 914	232	5	735	30	2	68	5
Franche-Comté	4	1	3	3 743	217	3	345	6	1	28	1
Limousin	4	1	3	3 688	179	3	365	10	2	62	2
Lorraine	3	2	1	3 477	223	2	310	14	2	115	2
Languedoc-Roussillon	3	2	1	3 071	187	3	553	15	3	156	4
Alsace	3	1	2	3 186	254	2	190	13	2	77	3
Champagne-Ardenne	3	1	2	2 858	151	3	468	10	1	112	2
Basse-Normandie	3	1	2	2 214	150	2	295	15	-	-	-
Picardie	3	1	2	1 846	119	2	179	7	2	91	3
Corse	1	-	1	803	40	1	161	7	-	-	-

* Dans ce tableau un élève est comptabilisé autant de fois qu'il suit l'enseignement d'un département différent (musique, danse ou théâtre).

** Tous les établissements enseignent la musique.

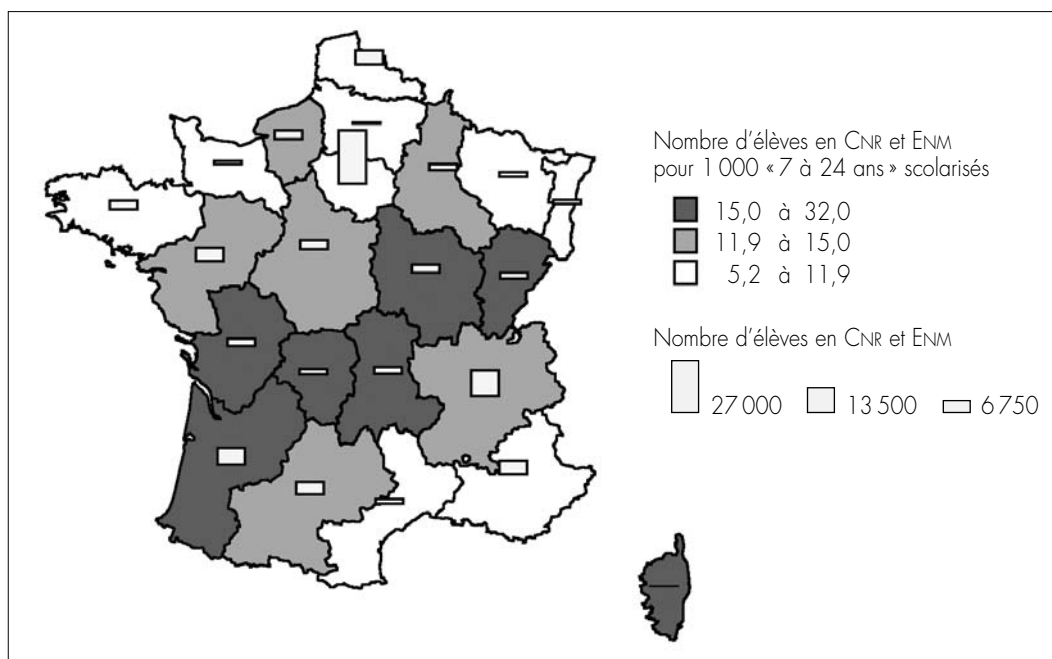
Répartition régionale

Le réseau des CNR et ENM couvre presque tout le territoire national : chaque région dispose d'au moins un CNR, à l'exception de la collectivité territoriale Corse où l'on compte seulement une ENM (qui dispose toutefois d'un lieu d'enseignement dans chaque département), et seuls dix départements peu urbanisés ne disposent pas d'une ENM (voir la carte de localisation des CNR et ENM en annexe p. 56).

Dans chaque région, au moins deux écoles ont un département de danse et au moins un établissement enseigne l'art dramatique (à l'exception – outre la Corse – de la région Basse-Normandie).

La concentration des équipements est importante, puisque 30 établissements sont situés en Île-de-France, qui comptent 1 821 enseignants pour 26 441 élèves⁶, 11 en région Rhône-Alpes où 801 enseignants dispensent des cours de musique, de danse ou d'art dramatique à 13 829 étudiants et 10 établissements dans le Nord-Pas-de-Calais avec 459 enseignants et 8 065 élèves. Ensemble, ces trois régions

Graphique 1 – Nombre d'élèves accueillis dans les CNR et ENM et rapport entre l'effectif d'élèves accueillis et la population scolarisée de 7 à 24 ans par région (année scolaire 2003-2004)



Source : MCC/DDAI/DEPS

6. Ces effectifs d'élèves-cours comprennent les doubles comptes des personnes inscrites à la fois en musique et en danse ou en art dramatique.

concentrent 37 % des établissements, 37 % des enseignants et plus de 35 % des élèves du réseau des CNR et ENM de métropole. Rappelons qu'elles concentrent également une proportion à peu près équivalente de la population totale ou de la population d'âge scolaire française.

Toutes les communes de plus de 100 000 habitants possèdent un CNR ou une ENM et toutes les villes de plus de 200 000 habitants sont équipées d'un CNR. La majorité des ENM se trouvent dans des villes de 30 000 à 60 000 habitants.

Les établissements contrôlés développent essentiellement leur enseignement en direction des élèves d'âge scolaire ; en rapportant l'effectif des élèves inscrits dans les CNR et les ENM de chaque région à la population de la région âgée de 7 à 24 ans et scolarisée, on mesure l'importance relative de ces établissements. En moyenne, le taux de fréquentation⁷ ainsi obtenu s'élève à 12 élèves pour 1 000 jeunes scolarisés de 7 à 24 ans ; la cartographie met en évidence quelques écarts sensibles selon les régions : les écoles du Limousin accueillent une proportion d'élèves six fois supérieure à la proportion d'élèves en Picardie et les régions qui accueillent beaucoup d'élèves ne sont pas forcément celles qui ont le taux de fréquentation le plus élevé...

La taille des CNR et des ENM

Au 1^{er} janvier 2004, on comptait 138 227 élèves⁸ (soit 1 500 élèves supplémentaires en un an) : 49 479 dans les CNR et 88 748 dans les ENM et 8 351 postes d'enseignants pour la musique, la danse et le théâtre (soit près de 200 postes de plus) : 3 366 dans les CNR et 4 985 dans les ENM.

L'augmentation globale des effectifs d'élèves résulte pour l'essentiel de l'extension de deux ENM – Vannes et surtout Toulon (en préfiguration de CNR) – qui intègrent dorénavant des antennes autrefois gérées de façon indépendante ; 27 autres écoles (dont 23 ENM) voient leurs effectifs progresser de plus de 5 %, tandis que six écoles sur dix connaissent une relative stabilité de leurs effectifs (évolution annuelle comprise entre – 5 % et + 5 %) ; à l'inverse, 23 écoles dont 7 CNR connaissent une diminution de plus de 5 % de leurs effectifs.

Les effectifs d'élèves inscrits sont très variables : la plus petite école accueille 387 élèves, tandis que la plus grande en compte 2 822. La capacité d'accueil des ENM est, dans la plupart des cas, moins importante que celle des CNR : ainsi, plus d'une ENM sur deux accueille moins de 800 élèves, tandis que la quasi-totalité des CNR ont une capacité d'accueil qui dépasse ce seuil. Au cours de l'année sco-

7. Il s'agit d'un taux de fréquentation théorique : même si les cursus pédagogiques s'adressent essentiellement à cette classe d'âge, les établissements ouvrent leurs portes – hors cursus – à des élèves plus jeunes ou plus âgés.

8. Ce chiffre est net des doubles ou triples comptes ; les élèves inscrits à la fois en musique, en danse ou en théâtre ne sont comptabilisés qu'une fois.

laire 2003-2004, les CNR ont accueilli en moyenne 1 414 élèves par établissement contre 870 pour les ENM.

**Tableau 2 – Répartition des écoles suivant leurs effectifs d'élèves*
(année scolaire 2003-2004)**

	Ensemble			CNR			ENM		
	Nombre écoles	% écoles	% élèves	Nombre écoles	% écoles	% élèves	Nombre écoles	% écoles	% élèves
Moins de 500	4	2,9	1,6	—	—	—	4	3,9	2,1
De 500 à 599	14	10,2	5,5	—	—	—	14	13,7	8,6
De 600 à 699	22	16,1	10,3	—	—	—	22	21,6	16,0
De 700 à 799	13	9,5	6,9	1	2,9	1,5	12	11,8	9,9
De 800 à 899	13	9,5	7,9	2	5,7	3,5	11	10,8	10,3
De 900 à 999	6	4,4	4,1	—	—	—	6	5,9	6,4
De 1 000 à 1 249	32	23,4	25,9	11	31,4	26,1	21	20,6	25,8
De 1 250 à 1 499	16	11,7	15,7	10	28,6	27,1	6	5,9	9,3
1 500 et plus	17	12,4	22,5	11	31,4	41,7	6	5,9	11,8
Total	137	100	100	35	100	100	102	100	100

* Chiffres nets des doubles ou triples comptes ; les élèves inscrits à la fois en musique, en danse ou en théâtre ne sont comptabilisés qu'une fois.

Source : MCC/DDAI/DEPS

Les 20 établissements les plus importants, dont 13 CNR, accueillent à eux seuls le quart des effectifs inscrits dans l'ensemble du réseau. Cette diversité structurale se retrouve au niveau des effectifs des enseignants.

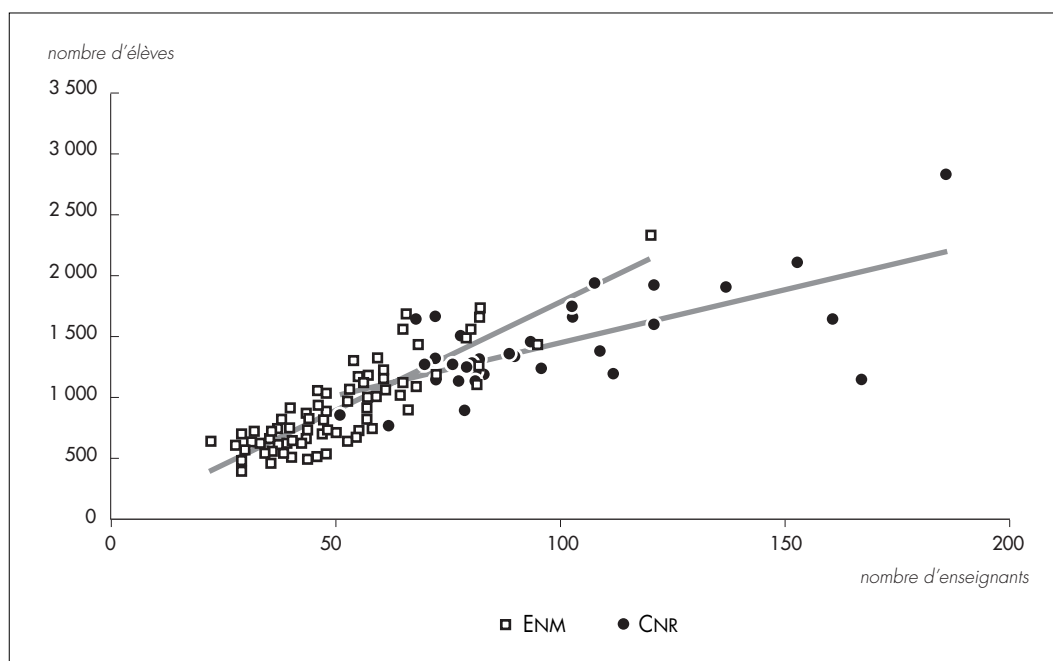
**Tableau 3 – Répartition des écoles suivant leurs effectifs d'enseignants
(année scolaire 2003-2004)**

	Ensemble			CNR			ENM		
	Nombre écoles	% écoles	% enseignants	Nombre écoles	% écoles	% enseignants	Nombre écoles	% écoles	% enseignants
De 20 à 29	8	5,8	2,7	—	—	—	8	7,8	4,5
De 30 à 39	25	18,2	10,3	—	—	—	25	24,5	17,3
De 40 à 49	29	21,2	15,5	—	—	—	29	28,4	26,0
De 50 à 59	20	14,6	13,2	1	2,9	1,5	19	18,6	21,1
De 60 à 69	13	9,5	10,0	2	5,7	3,9	11	10,8	14,2
De 70 à 79	13	9,5	11,6	10	28,6	22,1	3	2,9	4,5
De 80 à 99	16	11,7	16,3	10	28,6	25,5	6	5,9	10,1
100 et plus	13	9,5	20,4	12	34,3	47,0	1	1,0	2,4
Total	137	100	100	35	100	100	102	100	100

Source : MCC/DDAI/DEPS

La plus petite école emploie 22 enseignants, et la plus grande 186. La quasi-totalité des CNR comptent plus de 60 enseignants tandis que huit ENM sur dix sont en deçà de ce seuil. Un établissement sur deux emploie entre 40 et 72 enseignants. Mais l'écart entre les deux catégories d'établissements est sensible : un CNR sur deux emploie entre 77 et 108 enseignants et une ENM sur deux en emploie 37 à 57. La moyenne se situe à 96 enseignants par CNR et à 49 par ENM.

Graphique 2 – Répartition des établissements selon l'effectif d'élèves et l'effectif d'enseignants (année scolaire 2003-2004)



Source : MCC/DDAI/DEPS

Ainsi qu'on le constate sur le graphique 2 qui situe chaque établissement en fonction de son effectif d'élèves et de son effectif d'enseignants, le nombre d'enseignants a tendance à croître proportionnellement avec le nombre d'élèves inscrits. Il existe une corrélation forte entre ces deux effectifs puisque, en effet, seuls quelques établissements se situent à distance des deux droites de tendance : une ENM accueille près de 1 700 élèves avec « seulement » une soixantaine d'enseignants tandis que deux CNR en accueillent 1 100 et 1 600 avec plus de 160 enseignants.

Les écarts révèlent souvent l'importance de missions d'enseignement spécifiques : certaines écoles qui consacrent un personnel nombreux aux interventions en milieu scolaire ont un ratio très faible dans la mesure où les enfants qui bénéficient de ces interventions ne sont pas comptabilisés, puisqu'ils ne sont pas inscrits à l'école. À l'inverse, certaines autres qui, pour une part importante de leur activité d'enseignement, proposent un encadrement de pratiques collectives souvent menées hors cursus ont un ratio élevé.

DEUXIÈME PARTIE

L'enseignement de la musique

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, les écoles classées de métropole ont proposé 7 701 postes à des enseignants de musique qui ont dispensé des formations à 126 629 élèves. Les élèves sont le plus souvent de sexe féminin et d'âge scolaire, mais les écoles accueillent également de nombreux adultes, en marge du cursus traditionnel. Les instruments dont l'apprentissage est le plus fréquent sont le piano, la guitare, la flûte traversière et le violon.

La concentration géographique de l'enseignement musical est importante : 30 établissements sont situés en Île-de-France et comptent 1 667 enseignants pour 23 901 élèves, 11 se trouvent en région Rhône-Alpes où 746 enseignants dispensent des cours de musique à 12 405 étudiants et 10 sont situés dans le Nord-Pas-de-Calais avec 428 enseignants et 7 487 élèves. Ces trois régions concentrent 37 % des établissements, 37 % des enseignants et 35 % des élèves du réseau des CNR et ENM de métropole.

Les enseignants de musique

L'enseignement musical concerne à titre principal 7 701 enseignants⁹, y compris les intervenants en milieu scolaire et les accompagnateurs : 3 159 enseignent en CNR et 4 542 en ENM. À proprement parler, il s'agit non pas d'enseignants mais de postes d'enseignants occupés dans les CNR et ENM de métropole. On estime – en raison de la pluriactivité – que le nombre d'enseignants s'élève à 7 350 (plus de 340 enseignants exerceraient en effet dans 2 écoles contrôlées et une dizaine d'enseignants dans 3). Dans les statistiques qui suivent, établies sur les postes occupés et non sur les enseignants, les pluriactifs (5 % des enseignants) sont donc comptés plusieurs fois et biaisent peut-être les résultats si tant est que leur

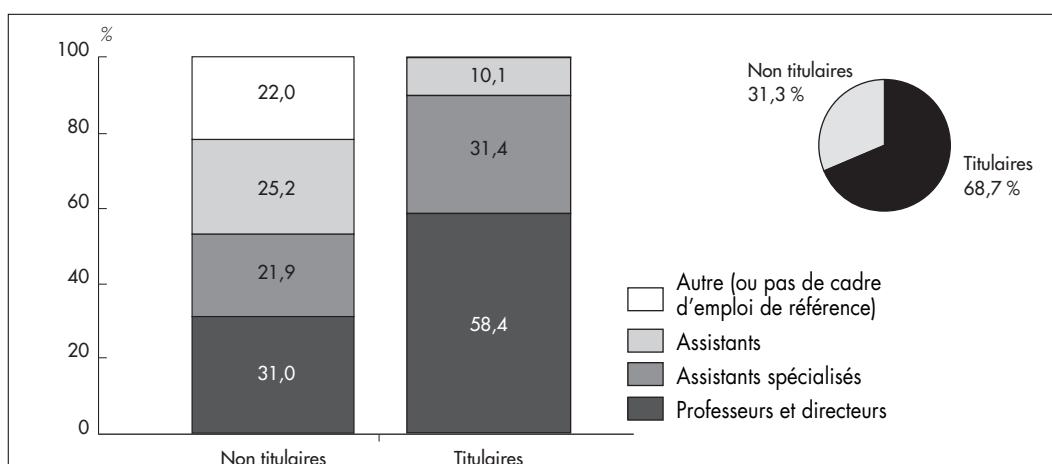
9. Ces enseignants peuvent intervenir à titre secondaire dans les cours de danse ou d'art dramatique ; réciproquement, une trentaine d'enseignants qui exercent principalement en danse ou en art dramatique abordent également l'enseignement de disciplines musicales ; la description des enseignants (selon l'âge, le statut, les diplômes, etc.) qui figure dans ce chapitre porte sur les 7 701 enseignants qui enseignent la musique à titre principal.

profil diffère du profil moyen des enseignants (peut-être sont-ils plus jeunes ? plus ou moins diplômés ? plus souvent contractuels ?). En l'absence de traitement plus précis de ces informations, on ne peut mesurer le biais qui toutefois demeure vraisemblablement minime.

Statut et cadre d'emploi

Dix ans après la création de la filière culturelle territoriale qui a fixé le principe des cadres d'emploi, et six ans après la promulgation de la loi de résorption de l'emploi précaire, 69 % des postes d'enseignants sont tenus par des titulaires¹⁰. Ce taux est très légèrement inférieur en ENM où 68 % des enseignants sont titulaires contre 71 % en CNR¹¹.

Graphique 3 – Répartition des enseignants de musique par statut et cadre d'emploi (année scolaire 2003-2004)



Tandis que les enseignants titulaires occupent tous un cadre d'emploi de la fonction publique territoriale (FPT), 22 % des non-titulaires (soit 7 % de l'effectif total des enseignants) sont employés sans référence à un cadre d'emploi. Dans l'ensemble des établissements, 49 % des enseignants de musique (titulaires ou non) occupent un cadre d'emploi de professeur ou de directeur (57 % des enseignants titulaires¹² mais seulement 40 % des non-titulaires qui ont un cadre d'emploi de référence sont professeurs ou directeurs), 28 % occupent un cadre d'emploi d'assistant spécialisé (31 % des enseignants titulaires et 28 % des non-titulaires qui ont un cadre d'emploi de référence sont assistants spécialisés) et 15 % occupent un cadre d'emploi d'assistant (10 % des enseignants titulaires et 32 % des non-titulaires qui ont un cadre d'emploi de référence sont assistants). Dans les CNR,

10. Dans l'ensemble du document, le terme « titulaire » englobe titulaires et stagiaires en voie de titularisation.

11. Les pourcentages sont calculés sur la base des enseignants dont le statut est renseigné (on compte 62 non-réponses parmi les enseignants en ENM et 18 non-réponses parmi les enseignants en CNR).

12. Pour les titulaires, les pourcentages sont calculés sur la base des enseignants dont le cadre d'emploi est renseigné (on compte 104 non-réponses).

59 % du personnel employé sur un cadre d'emploi de la FPT sont des professeurs contre 49 % dans les ENM. Ainsi, la différence structurelle entre les deux catégories d'établissements s'accompagne-t-elle d'une différence dans la répartition des enseignants par cadre d'emploi.

Durée de travail hebdomadaire des enseignants de musique

Les statuts de la filière culturelle territoriale ont fixé la durée légale du travail hebdomadaire pour les enseignants titulaires à 16 heures pour les professeurs qui exercent à temps complet et à 20 heures pour les assistants et les assistants spécialisés qui exercent à temps complet.

Un quart des enseignants travaillent moins de 10 heures dans l'établissement qui les emploie¹³ et la durée moyenne d'emploi ressort à 13 heures et trois quarts par semaine.

Tableau 4 – Répartition des enseignants de musique selon leur durée de travail hebdomadaire (année scolaire 2003-2004)

	Total	Moins de 16 heures	16 heures	De 16 heures à moins de 20 heures	20 heures	Plus de 20 heures
Titulaires						
Professeurs	2 987	566	2 193	156	49	23
Assistants spécialisés	1 620	454	96	92	924	54
Assistants	524	205	29	28	242	20
Autres titulaires*	138	75	22	9	25	7
Contractuels ou vacataires						
Professeurs	743	571	160	7	5	–
Assistants spécialisés	536	385	15	7	124	5
Assistants	601	520	12	19	45	5
Autres non titulaires**	552	460	43	11	33	5
Ensemble	7 701	3 236	2 570	329	1 447	119

Les effectifs surlignés correspondent au nombre de postes d'enseignants relevant de cadres d'emploi de la fonction publique territoriale occupés à temps complet.
* Y compris 104 titulaires dont le cadre d'emploi n'est pas renseigné.
** Y compris 80 enseignants dont le statut n'est pas renseigné.

Source : MCC/DDAI/DEPS

Trois quarts des enseignants titulaires travaillent à temps complet (71,4 % en ENM et 80,8 % en CNR) ; ce taux atteint 81 % chez les professeurs mais seulement 60 % chez les assistants spécialisés et 50 % chez les assistants. La durée

13. Toutefois, comme on l'a vu, certains enseignants, et notamment parmi les contractuels ou vacataires, cumulent plusieurs postes d'enseignants dans différents établissements ; les durées mentionnées ne correspondent donc pas à l'ensemble de l'activité d'enseignement des personnels employés par les CNR et ENM.

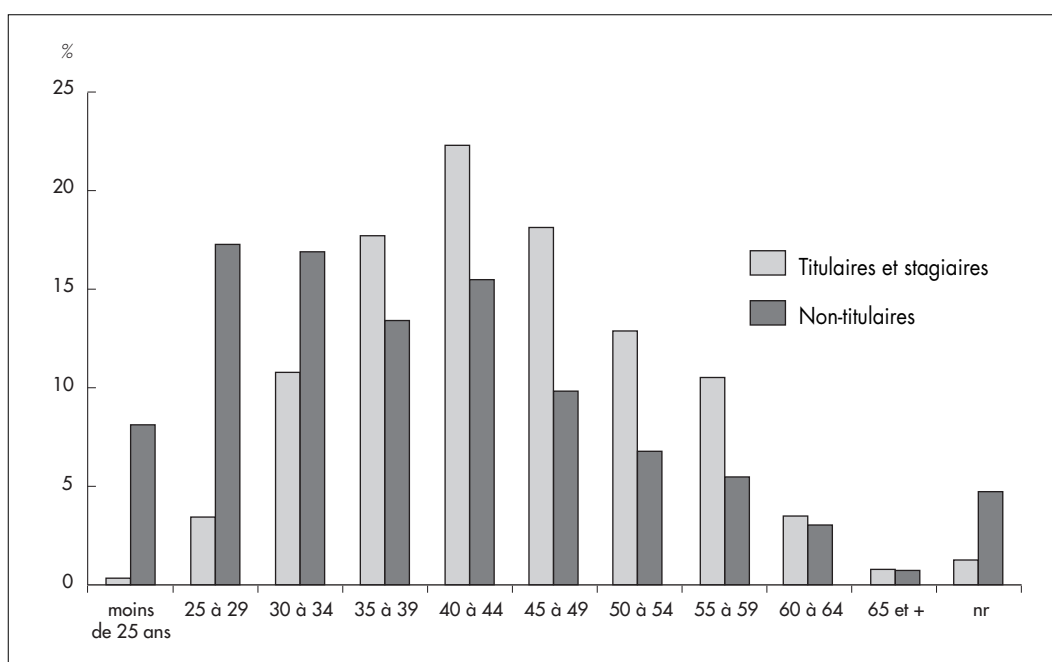
moyenne d'emploi hebdomadaire d'un professeur est de 15 heures, celle d'un assistant de 16 heures et celle d'un assistant spécialisé atteint 17 heures. Les durées d'emploi hebdomadaire des titulaires dans les ENM sont très légèrement inférieures à celles des titulaires en CNR.

À l'inverse des enseignants titulaires, la grande majorité des non-titulaires exercent sur des durées très courtes : 80 % d'entre eux enseignent moins de 16 heures par semaine et la durée moyenne de travail hebdomadaire atteint à peine 9 heures et demie. Trois quarts des professeurs et des assistants spécialisés et neuf assistants sur dix non titulaires travaillent moins d'un temps complet : leurs durées moyennes de travail sont respectivement 9 heures, 11 heures et 8 heures dans l'établissement qui les emploie. À l'inverse de ce que l'on constate pour les titulaires, les contractuels ou vacataires ont des durées d'emploi hebdomadaire légèrement supérieures dans les ENM.

Âge et sexe des enseignants de musique

La majorité des enseignants de musique au sein des établissements classés sont des hommes (55 % contre 45 % de femmes). En moyenne ils sont jeunes : 42 ans environ. Les femmes en revanche sont plus nombreuses chez les moins de 30 ans (55 % contre 45 % d'hommes) : l'absence de séries longues ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une féminisation de la profession ou d'une constante. Les enseignants titulaires sont sensiblement plus âgés que les autres (44 ans en moyenne contre à peine 38 ans). Qu'ils soient titulaires ou non titulaires, les

Graphique 4 – Répartition des enseignants de musique par âge selon le statut (année scolaire 2003-2004)



Source : MCC/DDAI/DEPS

assistants spécialisés et les assistants sont les plus jeunes (ils ont moins de 40 ans contre 45 ans pour les professeurs et 55 ans pour les directeurs enseignants).

L'ancienneté moyenne dans le poste pour les enseignants titulaires atteint 14 ans quel que soit le cadre d'emploi ; à l'inverse parmi les non-titulaires, les professeurs occupent leur poste depuis presque 8 ans et les assistants (spécialisés ou non) depuis 4 ans.

Les diplômes possédés

Les statuts de la filière culturelle territoriale ont fixé les conditions de recrutement des enseignants titulaires dans les établissements publics d'enseignement spécialisé : il est précisé notamment que l'accès par concours externe au cadre d'emploi de professeur nécessite l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur (CA) et que l'accès au cadre d'emploi d'assistant spécialisé d'enseignement artistique nécessite l'obtention du diplôme d'État (DE) de professeur de musique ou du diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI).

Tableau 5 – Effectif total d'enseignants et pourcentages de titulaires du diplôme d'État (DE), du certificat d'aptitude (CA) et du diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) selon leur cadre d'emploi (pour les titulaires) et suivant la catégorie de l'établissement (année scolaire 2003-2004)

	Total	% CA	% DE	% DUMI	% CA, DE ou DUMI
Ensemble	7 701	40,4	32,4	3,3	67,0
Professeurs	2 987	84,8	22,0	0,8	90,4
Assistants spécialisés	1 620	4,1	63,6	5,9	69,6
Assistants	524	1,7	21,8	3,4	25,2
Autres titulaires*	138	29,7	26,1	2,2	54,3
Contractuels ou vacataires**	2 432	19,2	27,0	4,7	46,3
CNR	3 159	47,0	28,6	2,5	69,6
Professeurs	1 391	90,5	16,8	0,9	93,7
Assistants spécialisés	630	4,4	57,8	5,4	63,7
Assistants	159	2,5	35,2	2,5	37,7
Autres titulaires	35	37,1	17,1	–	57,1
Contractuels ou vacataires	944	19,2	26,0	3,1	44,0
ENM	4 542	35,9	35,0	3,9	65,2
Professeurs	1 596	79,8	26,5	0,8	87,5
Assistants spécialisés	990	3,9	67,3	6,3	73,3
Assistants	365	1,4	15,9	3,8	19,7
Autres titulaires	103	27,2	29,1	2,9	53,4
Contractuels ou vacataires	1 488	19,2	27,7	5,7	47,7

* Y compris 104 titulaires dont le cadre d'emploi n'est pas renseigné.
** Y compris 80 enseignants dont le statut n'est pas renseigné.

Source : MCC/DDAI/DEPS

Cette réglementation est relativement récente (1991) et de nombreux enseignants déjà en fonction dans les établissements contrôlés ont pu bénéficier de mesures dérogatoires pour obtenir une titularisation sur ces cadres d'emplois sans disposer des diplômes requis.

- Au moins 3 115 enseignants (soit 40 % des enseignants) ont le CA¹⁴ : 1 485 enseignent en CNR (ils représentent 47 % des effectifs d'enseignants en musique de ces établissements) et 1 630 enseignent en ENM dont ils représentent 36 % des effectifs d'enseignants. Plus de quatre diplômés du CA sur cinq sont professeurs titulaires.
- Au moins 2 494 enseignants de musique sont titulaires du DE¹⁵, soit une augmentation de près de 7 % par rapport à l'année précédente : 905 enseignent dans des CNR, 1 589 dans des ENM. Ce sont essentiellement des non-titulaires et des assistants spécialisés. Les titulaires du DE représentent 29 % des effectifs d'enseignants de musique des CNR et 35 % de ceux des ENM. En huit ans ils sont passés de 13 % de l'effectif total des enseignants à 32 % aujourd'hui.
- 256 enseignants sont titulaires du DUMI (79 en CNR, 177 en ENM). Toutefois, compte tenu du fort taux de non-réponses (13 %) sur ce diplôme, cette information est à utiliser avec précaution.

Plus des quatre cinquièmes¹⁶ des professeurs titulaires (87 %) sont diplômés du CA (93 % en CNR), mais moins de la moitié des professeurs non titulaires le sont : 64 % des assistants spécialisés (qu'ils soient titulaires ou non titulaires) possèdent le DE.

Les intervenants en milieu scolaire

Les CNR et les ENM réalisent de nombreuses interventions au sein d'établissements scolaires d'enseignement général : 18 CNR et 85 ENM ont mis à disposition 596 enseignants de musique pour ces interventions : 186 enseignants de CNR sont intervenus dans 2 234 classes et 410 enseignants d'ENM dans 4 180 classes. Au total, 6 414 classes en ont bénéficié. Les classes du primaire sont les principales bénéficiaires de ce dispositif (elles représentent 85 % du nombre total de classes concernées), mais les interventions touchent aussi un public très jeune puisque 812 classes de maternelle ont également été sensibilisées. Les ENM sont plus impliquées dans les interventions à destination de ces très jeunes élèves :

14. Le nombre et la proportion d'enseignants diplômés du CA sont peut-être légèrement sous-estimés en raison de non-réponses (près de 9 % des enseignants) sur la possession de ce diplôme ; toutefois le profil des enseignants concernés (pour la plupart non-titulaires sur des cadres d'emploi « inférieurs » à celui de professeur) laisse supposer que dans leur grande majorité ils ne sont pas diplômés du CA.

15. Le nombre et la proportion d'enseignants diplômés du DE sont peut-être légèrement sous-estimés en raison de non-réponses (près de 9 % des enseignants) sur la possession de ce diplôme.

16. Les proportions qui figurent dans ce paragraphe sont calculées sur la base des enseignants pour lesquels l'information concernant la possession du diplôme est renseignée : parmi les professeurs titulaires, 63 (2 %) n'ont pas précisé s'ils possédaient le CA ; parmi les professeurs non titulaires, 64 (9 %) n'ont pas précisé s'ils possédaient le CA. Parmi les assistants spécialisés titulaires, 53 (3 %) n'ont pas précisé s'ils possédaient le DE et parmi les assistants spécialisés non titulaires, 71 (13 %) n'ont pas précisé s'ils possédaient le DE.

60 % d'entre elles qui réalisent des interventions s'adressent également à ces élèves (contre 44 % des CNR).

Les élèves en musique

En 2003-2004, 126 629 élèves (45 489 en CNR et 81 140 en ENM) sont inscrits en musique.

Principales données sociodémographiques sur les élèves en musique

Les femmes sont majoritaires dans les effectifs d'élèves en musique dont elles représentent en moyenne 56 %. Il n'existe pas de différences significatives entre les deux catégories d'établissements et la répartition régionale ne montre pas de disparités sensibles.

Les élèves sont majoritairement en âge scolaire : 63,2 % de l'effectif des CNR et 66,3 % de l'effectif des ENM ont moins de 16 ans.

La proportion de jeunes adultes de 18 à 24 ans dans les CNR est deux fois supérieure (18,1 %) à celle des ENM (8,9 %) moins fréquemment implantées dans des villes universitaires ; à l'inverse, les ENM sont plus ouvertes aux adultes de 30 ans et plus qui représentent 14,1 % de leur effectif total contre seulement 6 % dans les CNR.

Tableau 6 – Répartition des élèves en musique par âge (année scolaire 2003-2004)

	Ensemble		CNR		ENM	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 8 ans	18 735	14,8	5 572	12,2	13 163	16,2
De 8 à 10 ans	26 623	21,0	9 487	20,9	17 136	21,1
De 11 à 12 ans	16 779	13,3	6 060	13,3	10 719	13,2
De 13 à 15 ans	20 413	16,1	7 619	16,7	12 794	15,8
De 16 à 17 ans	9 596	7,6	3 788	8,3	5 808	7,2
De 18 à 19 ans	5 966	4,7	2 964	6,5	3 002	3,7
De 20 à 24 ans	9 518	7,5	5 263	11,6	4 255	5,2
De 25 à 29 ans	4 836	3,8	2 016	4,4	2 820	3,5
30 ans et plus	14 163	11,2	2 720	6,0	11 443	14,1
Total	126 629	100	45 489	100	81 140	100

Source : MCC/DDAI/DEPS

Au-delà du cursus traditionnel, chaque établissement définit ses propres critères de recrutement pour proposer une offre d'enseignement plus ou moins large en fonction de la demande existante et de ses propres objectifs pédagogiques. On peut constater – sans pour autant en déduire l'existence de politiques territoriales spécifiques – quelques particularités régionales : dans le Limousin, 24,5 % des

élèves-musiciens ont moins de 8 ans. À l'inverse en Auvergne, ce sont les « 30 ans et plus » qui sont surreprésentés avec 20,6 % de l'effectif total.

L'origine géographique des élèves en musique est concentrée sur la commune d'implantation de l'établissement : 67,9 % des élèves résident dans la commune où l'école se situe et 24,9 % habitent une autre commune appartenant au même département. Les CNR ont un rayonnement géographique un peu plus étendu : 9,5 % de leurs élèves sont originaires d'un autre département (ou de l'étranger) contre 5,9 % pour les ENM ; plus des trois quarts des élèves résidant à l'étranger (au total près de 300) sont inscrits dans des CNR¹⁷.

L'organisation des études musicales

L'enseignement musical dispensé par les CNR et les ENM est organisé conformément aux prescriptions du schéma pédagogique établi par le Ministère de la culture et de la communication en 1996¹⁸. Le cursus musical est organisé en trois cycles pluriannuels, chacun des cycles proposant un enseignement structuré autour de trois grandes pratiques : formation musicale générale, apprentissage individuel d'une discipline (instrumentale ou vocale) et pratiques collectives. Des examens sont organisés chaque année pour permettre le passage en cycle supérieur.

Au-delà du deuxième cycle, l'étudiant choisit de se spécialiser dans une discipline dominante et peut éventuellement pratiquer une discipline complémentaire qui lui permet d'enrichir sa formation.

Le troisième et dernier cycle conduit au certificat de fin d'études musicales (CFEM) qui clôt les études spécialisées pour les amateurs ; en outre, tous les établissements (CNR et ENM) ont mis en place un cycle spécialisé qui mène au diplôme d'études musicales (DEM) et qui s'adresse aux étudiants désireux de poursuivre un enseignement supérieur et aux futurs professionnels.

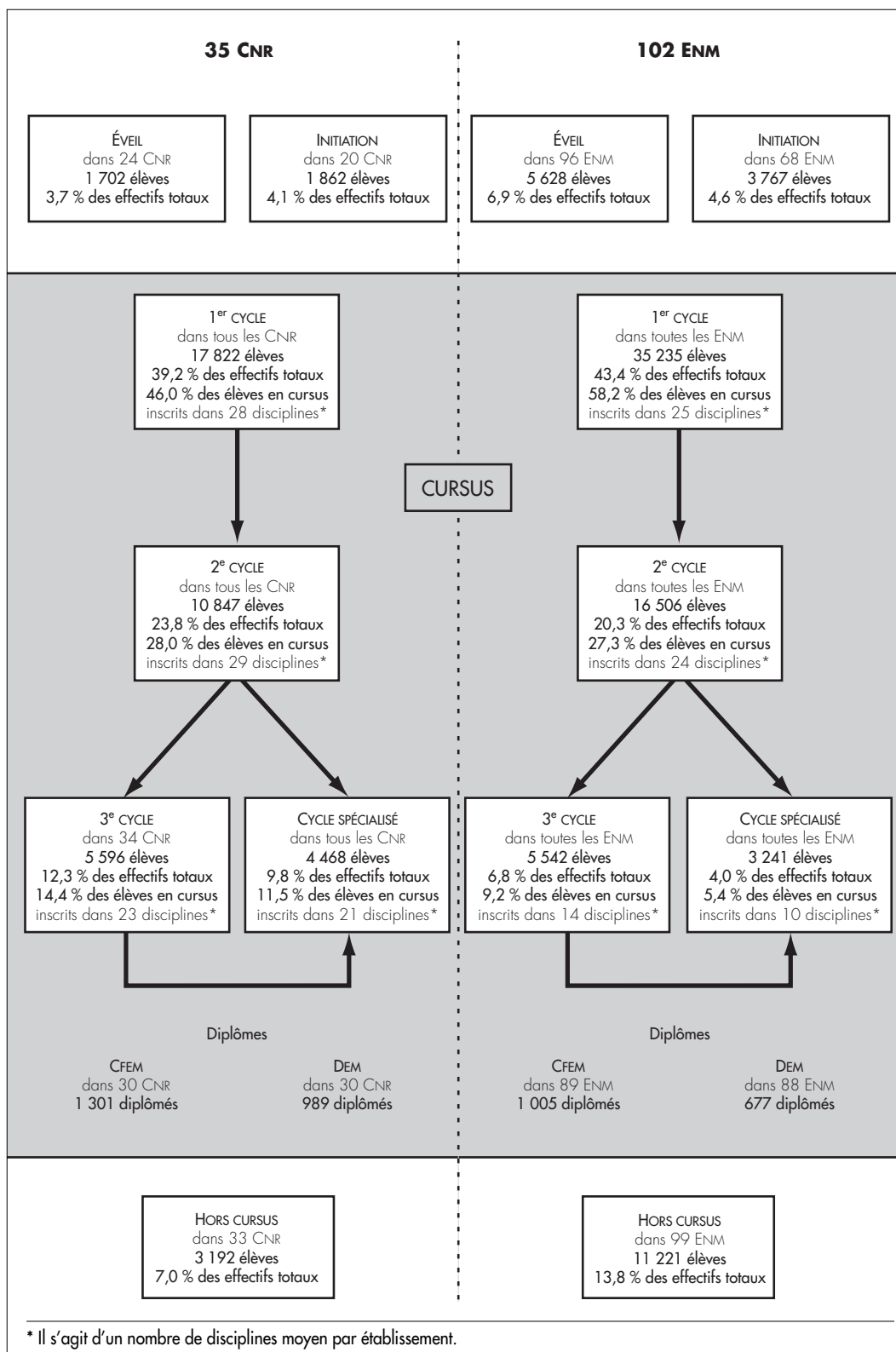
En marge du cursus (ou « hors cursus »), la quasi-totalité des CNR et ENM ont développé l'accueil d'un public adulte de plus en plus nombreux : globalement, les inscrits hors cursus représentent plus de 13 400 personnes, soit 11,4 % du total d'inscrits.

La plupart des établissements ont également mis en place des ateliers (ou des classes) d'éveil et/ou d'initiation destinés aux plus jeunes ; cette étape, généralement facultative, est parfois considérée comme phase initiale du cursus. Au total, près de 13 000 inscriptions concernent des jeunes enfants en éveil ou initiation (soit 10,2 % des inscriptions).

17. Le lieu de résidence des élèves est une notion difficile à appréhender dès lors que l'on s'intéresse aux populations étudiantes qui disposent souvent d'adresses saisonnières ; cette question ne renseigne pas en tout cas sur le nombre d'élèves de nationalité étrangère qui fréquentent les CNR et les ENM.

18. Le schéma directeur de 1996 reste le document de référence pour l'organisation des cursus ; la charte de l'enseignement artistique de 2002 a élargi les missions des établissements contrôlés sans apporter de modification quant à l'organisation de leur enseignement.

**Graphique 5 – Répartition des inscrits en musique par cycle
(année scolaire 2003-2004)**



Source : MCC/DDAI/DEPS

Sur près de 99 600 élèves qui suivent un cursus musical (un peu plus de 78 % des inscrits), plus de la moitié (53,5 %) sont en premier cycle, 27,6 % en deuxième cycle, 11,2 % en troisième cycle et 7,8 % en cycle spécialisé.

Dans l'ensemble, les CNR concentrent plus leur activité sur le cursus et sont plus investis que les ENM dans la préparation des futurs professionnels : les élèves en cursus représentent 85,1 % des effectifs en CNR contre 74,6 % des effectifs en ENM. D'autre part, dans les CNR, 25,9 % des élèves inscrits en cursus sont en troisième cycle ou en cycle spécialisé quand cette proportion n'atteint que 14,6 % dans les ENM¹⁹. Il en résulte que si trois quarts des inscrits hors cursus (en comptant l'éveil et l'initiation) fréquentent des ENM, six candidats au DEM sur dix sont inscrits dans un CNR.

Au-delà d'une indéniable sélection progressive, il convient de noter que la forte diminution des effectifs d'un cycle à l'autre, notamment dans les ENM, ne correspond pas dans tous les cas à des abandons de la pratique musicale : il peut s'agir de réorientations vers d'autres structures ou d'autres modes d'enseignement, voire pour bon nombre d'élèves d'un passage de l'ENM vers un CNR, soit à l'occasion d'une mobilité géographique liée à la poursuite d'études supérieures, soit parce que l'ENM où ils sont inscrits n'est pas en mesure d'assurer un cycle long dans leur discipline. En effet, le nombre de disciplines suivies par les élèves est sensiblement plus élevé dans les CNR que dans les ENM, en particulier au sein des cycles de fin d'études. Ainsi la préparation du CFEM porte sur 23 disciplines en moyenne par CNR contre 14 en ENM. De même, le DEM concerne en moyenne 21 disciplines dominantes en CNR contre 10 par ENM.

Les disciplines musicales

En dehors de la formation musicale générale, discipline qui réunit la quasi-totalité des étudiants, les disciplines qui regroupent le plus d'élèves²⁰ sont toujours le piano, le violon, la flûte traversière et la guitare pour les instruments, les pratiques collectives vocales et les orchestres pour les pratiques d'ensemble.

Répartition des effectifs d'élèves et d'enseignants et des volumes horaires par département et discipline

- Le *département de formation musicale* reste le principal département pédagogique²¹ en termes d'effectifs d'enseignants et d'élèves dans les écoles contrôlées par le Ministère de la culture et de la communication. Globalement, ce départe-

19. Cette proportion approche 60 % au CNR de Paris et dépasse 35 % au CNR de Rueil-Malmaison.

20. Il s'agit au sein de la répartition par discipline « d'élèves-cours » : chaque élève est comptabilisé autant de fois qu'il suit de disciplines différentes.

21. La notion de « département pédagogique » est utilisée ici à des fins de présentation. Les écoles au sein desquelles les disciplines sont présentes n'ont pas forcément un enseignement structuré en départements pédagogiques.

ment mobilise 25 % des « enseignants-disciplines²² » et 20 % du volume horaire enseigné et concerne 39 % des « élèves-cours » (y compris les 12 959 élèves en initiation et éveil, rattachés à ce département pour le calcul des ratios).

Excepté la formation musicale générale et la musique assistée par ordinateur (MAO) qui se développe progressivement, les disciplines qui composent ce département sont particulièrement développées en troisième cycle et en cycle spécialisé (ces niveaux regroupent parfois plus de la moitié des élèves du cursus selon la discipline et la catégorie d'établissement) ; elles sont d'ailleurs proportionnellement plus représentées au sein des CNR, établissements qui possèdent des cycles supérieurs plus importants.

Tableau 7 – Les enseignements par discipline au sein du département de formation musicale (année scolaire 2003-2004)

	Nombre d'écoles concernées	Nombre de postes d'enseignants	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves en cursus	Nombre d'élèves hors cursus
Formation musicale	137	1 219	14 327	81 595	2 511
Culture musicale	111	189	1 157	4 810	736
Écriture	101	148	1 186	3 057	126
Composition	36	38	184	342	88
Musique assistée par ordinateur	30	35	193	269	181
Pédagogie fondamentale	6	6	13	22	25
Autre enseignement théorique	23	46	163	424	187

Source : MCC/DDAI/DEPS

Parmi les élèves en culture musicale, 144 élèves suivent ces cours comme discipline dominante en cycle spécialisé, dont 109 inscrits en CNR. De même, 125 élèves préparent un DEM en écriture en CNR contre 32 en ENM. Si la formation musicale et l'écriture concernent à plus de 95 % des élèves en cursus, les autres disciplines de ce département intéressent relativement plus les étudiants hors cursus (entre 20 % des effectifs d'élèves pour la culture musicale et 40 % pour la musique assistée par ordinateur). En formation musicale, on compte en moyenne 69 élèves par enseignant, contre 22 élèves par enseignant en écriture.

• Second module d'enseignement par ordre d'importance d'effectifs, le *département des pratiques collectives* regroupe le chant choral, les orchestres, les ensembles instrumentaux, la musique de chambre et les classes maîtrisiennes. Ce département regroupe près du quart des « élèves-cours », mobilise 18 % des « enseignants-disciplines » mais seulement 8 % du volume horaire enseigné : l'encadrement des pratiques collectives correspond souvent à une activité complémentaire à l'enseignement d'un instrument. Tous les établissements proposent des

22. Un enseignant compte pour autant d'« enseignants-disciplines » qu'il enseigne de disciplines différentes : un enseignant qui enseigne à la fois la formation générale et le violon et qui encadre l'orchestre de chambre sera comptabilisé comme trois « enseignants-disciplines ».

pratiques collectives instrumentales et vocales même si cette pratique ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique distinct de l'apprentissage de l'instrument.

Tableau 8 – Les enseignements par discipline au sein du département des pratiques collectives (année scolaire 2003-2004)

	Nombre d'écoles concernées	Nombre de postes d'enseignants	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves en cursus	Nombre d'élèves hors cursus
Pratiques collectives vocales	121	370	1 560	17 133	6 414
Orchestre	129	441	1 059	16 021	2 630
Ensemble instrumental	124	947	2 384	11 162	3 621
Musique de chambre	129	500	2 134	6 381	937
Maîtrises	46	100	536	2 575	389
Autre pratique collective	47	113	236	936	818

Source : MCC/DDAI/DEPS

Le chant choral et les ensembles instrumentaux s'adressent pour une part importante aux élèves hors cursus : plus d'un choriste sur quatre pratique le chant choral hors cursus et, tous domaines confondus, les instrumentistes qui pratiquent la musique d'ensemble (hors orchestre) hors cursus représentent plus du cinquième des effectifs de ces ensembles.

• Parmi les disciplines instrumentales suivies par les élèves inscrits en musique, le *département des instruments à vent* est le plus fréquenté (l'éventail de choix des instruments y est aussi le plus large) ; il regroupe 29 110 étudiants dont 2 667

Tableau 9 – Les enseignements par discipline au sein du département des vents (année scolaire 2003-2004)

	Nombre d'écoles concernées	Nombre de postes d'enseignants	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves en cursus	Nombre d'élèves hors cursus
Bois					
Flûte traversière	137	324	4 418	6 095	390
Clarinette	137	270	3 284	4 247	408
Saxophone	135	240	2 883	3 697	356
Hautbois-cor anglais	135	165	1 814	2 093	220
Flûte à bec	91	134	1 557	1 951	361
Basson-contrebasson	120	128	1 079	1 115	128
Cuivres					
Trompette-cornet	134	240	2 746	3 486	371
Trombone	130	153	1 410	1 653	196
Cor	125	143	1 288	1 430	144
Tuba-saxhorn	101	109	618	676	93

Source : MCC/DDAI/DEPS

hors cursus. La grande majorité de ces élèves (72 %) poursuivent l'apprentissage d'un instrument de la famille des bois.

Ce département concerne 11 % des « élèves-cours », 18 % des « enseignants-disciplines » et près de 22 % du volume horaire enseigné.

À l'exception du basson et de la flûte à bec, les instruments de la famille des bois sont enseignés dans la quasi-totalité des écoles : la flûte traversière regroupe le plus d'enseignants et d'élèves pour une durée moyenne de cours de 41 minutes par élève²³.

Les cuivres sont un peu moins présents dans l'éventail de disciplines proposé par les écoles et attirent moins d'élèves que les bois. Au sein des cuivres, la trompette reste l'instrument le plus populaire.

- *Le département des cordes* attire plus de 29 000 élèves (soit 11 % des « élèves-cours ») et mobilise 1 607 postes d'enseignants (soit 15 % des « enseignants-disciplines ») ; il totalise 21 % du volume horaire enseigné.

Tableau 10 – Les enseignements par discipline au sein du département des cordes (année scolaire 2003-2004)

	Nombre d'écoles concernées	Nombre de postes d'enseignants	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves en cursus	Nombre d'élèves hors cursus
Violon	137	582	7 859	10 488	746
Guitare	131	298	4 082	6 036	505
Violoncelle	137	274	3 460	4 389	455
Alto	136	202	2 267	2 874	238
Harpe	91	112	1 432	1 894	137
Contrebasse	127	139	1 257	1 418	191

Source : MCC/DDAI/DEPS

Discipline phare de ce département, le violon représente – avec 11 234 élèves inscrits (soit 4,1 % des « élèves-cours ») et 582 postes d'enseignants (soit 5,6 % des « enseignants-disciplines ») – la deuxième discipline instrumentale enseignée dans les établissements contrôlés après le piano. Au sein des CNR, 440 élèves préparent un DEM en violon, contre 287 dans les ENM.

- *Le département des claviers* regroupe 8 % des « élèves-cours », 10 % des « enseignants-disciplines » et capte 15 % du volume horaire enseigné. Le piano est la première discipline instrumentale en nombre d'élèves inscrits (7 % des

23. Toutes les durées d'enseignement par élève sont des estimations : l'enquête ne précise pas le nombre d'élèves assistant collectivement à un cours ; toutefois dans la plupart des établissements et pour la plupart des disciplines, les cours sont individuels.

« élèves-cours ») et d'enseignants (9 % des « enseignants-disciplines »). Le DEM de piano est préparé par 596 élèves au sein des CNR et 456 en ENM. Les enseignants consacrent en moyenne par élève entre 38 minutes en ENM et 47 minutes en CNR.

Tableau 11 – Les enseignements par discipline au sein du département des claviers (année scolaire 2003-2004)

	Nombre d'écoles concernées	Nombre de postes d'enseignants	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves en cursus	Nombre d'élèves hors cursus
Piano	137	902	12 832	17 984	1 321
Orgue	98	107	1 081	1 158	246
Accordéon	56	69	688	825	168
Claviers électroniques	9	11	91	158	37

Source : MCC/DDAI/DEPS

• Excepté les percussions, les disciplines du département « jazz et musiques dérivées » sont enseignées pour une part importante hors cursus (15 % des effectifs d'élèves pour le jazz et 61 % des effectifs pour les musiques actuelles amplifiées). Ce département se développe peu à peu au sein des établissements contrôlés. Il concerne moins de 3 % des « élèves-cours », 5 % des effectifs d'« enseignants-disciplines » et 6 % du volume horaire enseigné.

Tableau 12 – Les enseignements par discipline au sein du département « jazz et musiques dérivées » (année scolaire 2003-2004)

	Nombre d'écoles concernées	Nombre de postes d'enseignants	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves en cursus	Nombre d'élèves hors cursus
Percussions	136	245	3 016	4 005	486
Jazz	101	230	1 659	2 245	408
Musique électroacoustique	31	29	340	351	90
Musiques actuelles amplifiées	38	58	520	373	588

Source : MCC/DDAI/DEPS

• Au sein des autres départements pédagogiques, le chant concerne 3 450 étudiants, dont 252 préparent un DEM dans ce domaine ; la musique ancienne attire 2 404 élèves, dont plus de la moitié pratiquent le clavecin, présent dans 65 % des établissements. La musique traditionnelle est enseignée dans plus d'un tiers des établissements où elle est suivie hors cursus pour une part importante des élèves. Enfin, les classes de direction d'orchestre et de chœur sont plus rares et proportionnellement plus développées en CNR ; 55 élèves préparent un DEM de direction d'orchestre et 57 élèves un DEM de direction de chœur.

Tableau 13 – Les enseignements par discipline au sein des autres départements pédagogiques (année scolaire 2003-2004)

	Nombre d'écoles concernées	Nombre de postes d'enseignants	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves en cursus	Nombre d'élèves hors cursus
Voix					
Chant	128	186	2 318	2 901	449
Art lyrique	31	38	352	537	105
Chanson	15	20	103	203	291
Piano accompagnement	55	79	672	966	90
Musique ancienne					
Clavecin	89	99	973	1 140	119
Musique ancienne	57	177	872	834	311
Musique traditionnelle	48	80	821	769	575
Direction					
d'orchestre	16	17	102	163	18
de chœur	41	62	198	325	87
Autre discipline musicale	16	29	205	409	147

Source : MCC/DDAI/DEPS

Les diplômes et récompenses de fin d'études

À la fin de l'année scolaire 2002-2003, 2 443 CFEM et 1 732 DEM ont été délivrés. Les lauréats sont principalement issus des CNR qui forment 62 % des diplômés du CFEM et 71 % des DEM. Le nombre de ces diplômes varie considérablement d'une école à l'autre car certaines écoles ne les délivrent pas ou ne les comptabilisent pas ; nombreux aussi sont les établissements qui distinguent les élèves par l'attribution de médailles ou de prix.

Tableau 14 – Diplômes musicaux délivrés par les CNR et ENM (année scolaire 2003-2004)

	Ensemble		CNR		ENM	
	Nombre d'écoles	Nombre de diplômés	Nombre d'écoles	Nombre de diplômés	Nombre d'écoles	Nombre de diplômés
DEM	121	1 732	32	1 066	89	666
CFEM	121	2 443	31	1 431	90	1 012

Source : MCC/DDAI/DEPS

Les classes à horaires aménagés

Le lien établi entre l'Éducation nationale et les établissements d'enseignement spécialisé de musique et de danse au travers des classes à horaires aménagés (CHAM), fortement conseillé au sein des CNR, est – de fait – présent dans chaque conservatoire de métropole et concerne plus de la moitié des ENM.

Ces classes permettent à 14 776 élèves de compléter leur formation générale par un enseignement musical dispensé au sein des établissements contrôlés. Ces élèves sont nettement plus nombreux au sein des CNR (9 098, soit 260 élèves en moyenne par établissement) que des ENM (5 678, soit 95 élèves en moyenne par école concernée). Tous les niveaux de l'enseignement général y sont représentés, de la maternelle à la terminale. Les étudiants du secondaire sont majoritaires, en particulier ceux du premier cycle (de la 6^e à la 3^e), qui représentent plus de la moitié des élèves de CHAM. On compte 274 élèves en terminale, parmi lesquels 247 sont inscrits en CNR.

Tableau 15 – Répartition des élèves en CHAM (année scolaire 2003-2004)

	Ensemble			CNR			ENM		
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves
Maternelle	1	125	0,8	1	125	1,4	–	–	–
Primaire*	63	5 615	38,0	33	3 661	40,2	30	1 954	34,4
CP	11	494	3,3	6	371	4,1	5	123	2,2
CE1	52	1 330	9,0	27	803	8,8	25	527	9,3
CE2	54	1 296	8,8	30	832	9,1	24	464	8,2
CM1	56	1 265	8,6	33	820	9,0	23	445	7,8
CM2	56	1 230	8,3	33	835	9,2	23	395	7,0
Secondaire	88	9 036	61,2	35	5 312	58,4	53	3 724	65,6
6 ^e	87	2 219	15,0	35	1 139	12,5	52	1 080	19,0
5 ^e	84	2 141	14,5	35	1 128	12,4	49	1 013	17,8
4 ^e	81	2 025	13,7	35	1 157	12,7	46	868	15,3
3 ^e	72	1 710	11,6	35	1 066	11,7	37	644	11,3
2 ^e	31	355	2,4	26	305	3,4	5	50	0,9
1 ^{re}	28	312	2,1	24	270	3,0	4	42	0,7
Terminale	28	274	1,9	25	247	2,7	3	27	0,5
Total**	95	14 776	100	35	9 098	100	60	5 678	100

* CP = cours préparatoire, CE = cours élémentaire, CM = cours moyen.
 ** Le nombre total d'écoles correspond au nombre d'établissements qui ont au moins une classe à horaires aménagés.

Source : MCC/DDAI/DEPS

TROISIÈME PARTIE

L'enseignement de la danse

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, 108 écoles contrôlées (33 CNR et 75 ENM) ont proposé un enseignement chorégraphique. Au sein des écoles contrôlées, la danse touche un public sans cesse croissant : elle regroupe, sur l'année scolaire, 15 150 inscrits (soit 1 200 élèves de plus que l'année précédente). Cet enseignement est dispensé par 559 enseignants (soit une vingtaine d'enseignants de plus que l'année précédente). La plupart des élèves apprennent la danse classique ; ils sont jeunes et, plus encore que pour les musiciens, de sexe féminin.

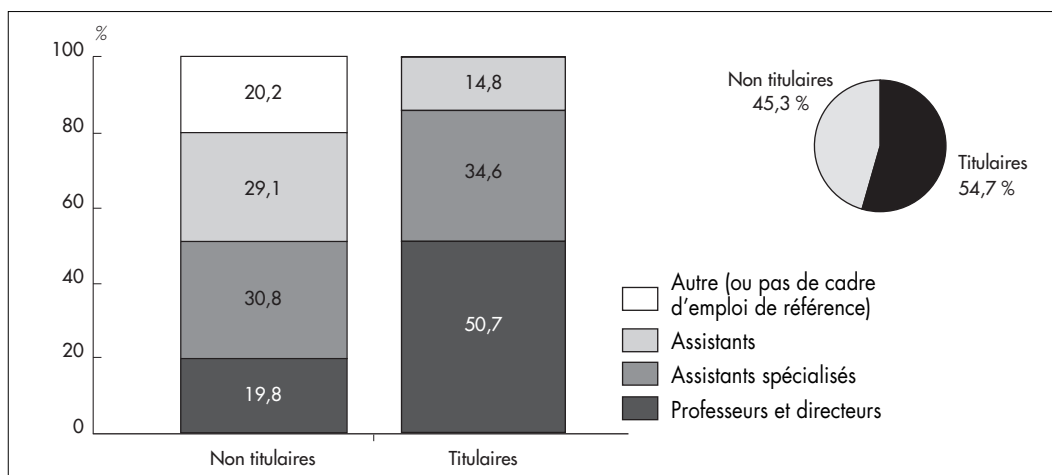
Sur les 30 établissements situés en Île-de-France, 23 proposent un enseignement de danse à 3 247 élèves ; dans la région Rhône-Alpes, 9 écoles sur les 11 établissements accueillent 1 660 élèves danseurs ; dans le Nord-Pas-de-Calais, 7 écoles sur 10 sont concernées pour 770 élèves ; enfin pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire, 6 établissements sur 7 proposent un enseignement de danse. Ces cinq régions regroupent la moitié des élèves inscrits en danse.

Les enseignants de danse

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, l'enseignement de la danse dans les établissements d'enseignement spécialisé contrôlés par le Ministère de la culture est assuré par 559 postes d'enseignants dont 277 en CNR et 282 en ENM. Il convient d'ajouter à ces effectifs une vingtaine d'enseignants de musique qui interviennent également dans le cursus danse, essentiellement pour dispenser une formation musicale générale ou accompagner les cours. Moins de 25 enseignants assureraient des cours sur plusieurs établissements contrôlés.

Statut et cadre d'emploi

La majorité (55 %) des enseignants des CNR et des ENM sont titulaires. Pour l'ensemble des établissements, 50 % des enseignants titulaires sont des professeurs,

Graphique 6 – Répartition des enseignants de danse par statut et par cadre d'emploi (année scolaire 2003-2004)

Source : MCC/DDAI/DEPS

34 % des assistants spécialisés et 14 % sont assistants. Parmi les enseignants non titulaires, un sur cinq est employé sans référence à un cadre d'emploi de la FPT, un sur cinq est professeur, les autres étant en proportion voisine assistants ou assistants spécialisés. On note certaines disparités régionales mais les effectifs d'enseignants de danse sont trop faibles par région pour qu'apparaissent des différences significatives. En effet, mise à part l'Île-de-France qui compte 140 enseignants de danse, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en comptent 48, les autres régions ont au plus 30 enseignants, et trois régions en comptent moins de 10.

Durée de travail hebdomadaire des enseignants de danse

Les statuts de la filière culturelle territoriale ont fixé la durée légale du travail hebdomadaire pour les enseignants titulaires à 16 heures pour les professeurs qui

Tableau 16 – Répartition des enseignants selon la durée de travail hebdomadaire (année scolaire 2003-2004)

	Total	Moins de 16 heures	16 heures	De 16 heures à moins de 20 heures	20 heures et plus
Professeurs	151	19	117	7	8
Autres titulaires	154	47	9	7	91
Contractuels ou vacataires	254	174	30	8	42
Ensemble	559	240	156	22	141

Les effectifs surlignés correspondent aux effectifs d'enseignants de la filière territoriale qui travaillent à temps complet.

Source : MCC/DDAI/DEPS

exercent à temps complet et à 20 heures pour les assistants et les assistants spécialisés qui exercent à temps complet.

De même que pour l'enseignement musical, quatre enseignants sur dix travaillent moins de 16 heures dans l'établissement qui les emploie : la durée moyenne d'emploi ressort à moins de 14 heures hebdomadaires.

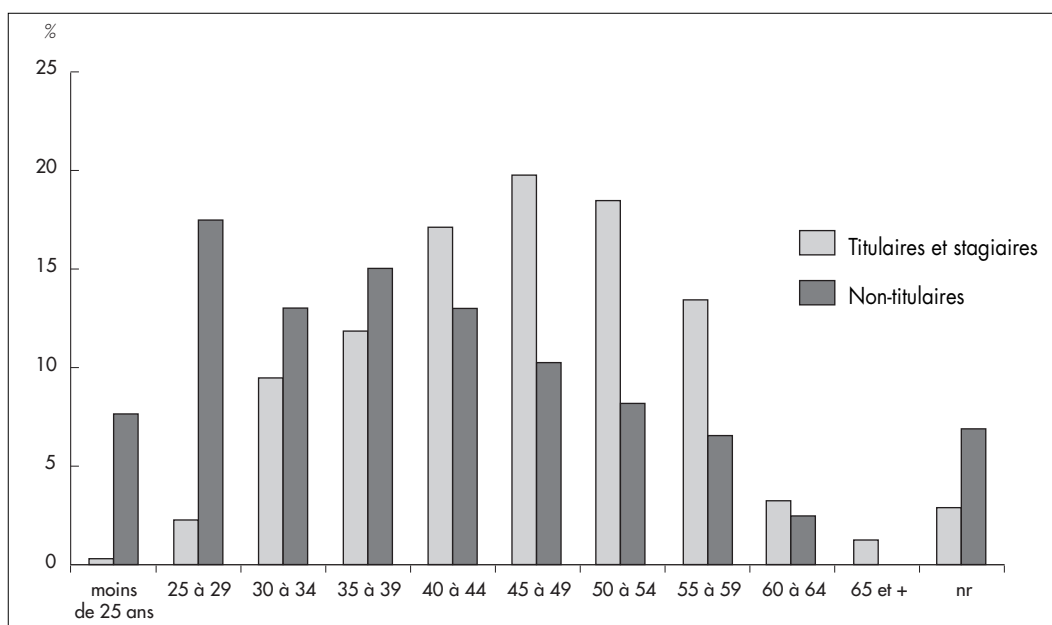
Trois quarts des enseignants titulaires travaillent à temps complet (70 % en ENM et 80 % en CNR) ; ce taux atteint 87 % chez les professeurs, 64 % chez les assistants et près de 60 % chez les assistants spécialisés. La durée moyenne d'emploi hebdomadaire d'un professeur en CNR est de 16 heures, celles d'un assistant et d'un assistant spécialisé atteignent respectivement 18 et 19 heures 30 ; dans les ENM, les durées moyennes avoisinent 16 heures quel que soit le cadre d'emploi.

Plus des deux tiers des non-titulaires enseignent moins de 16 heures par semaine et la durée moyenne de travail hebdomadaire de l'ensemble des non-titulaires est inférieure à 11 heures (12 heures en ENM et 9 heures 30 en CNR). Deux professeurs non titulaires sur trois et plus de trois assistants ou assistants spécialisés sur quatre travaillent moins d'un temps complet. Leurs durées moyennes de travail sont respectivement 10 heures 30, 10 heures et 12 heures et les non-titulaires hors cadre d'emploi de la FPT travaillent en moyenne 11 heures dans l'établissement qui les emploie. À l'inverse de ce que l'on constate pour les titulaires, les contractuels ou vacataires employés dans les ENM ont des durées d'emploi hebdomadaire supérieures de trois heures à celles des contractuels ou vacataires employés dans les CNR.

Âge et sexe des enseignants de danse

Deux enseignants de danse sur trois sont des femmes ; en moyenne, ces enseignants sont plus âgés que ceux de musique : 29 % ont plus de 50 ans (24 % en musique) ; l'âge moyen ressort à un peu moins de 43 ans.

La différence d'âge entre contractuels ou vacataires et titulaires est plus sensible encore que pour le cursus musical : les premiers ont en moyenne 38 ans quand les autres en ont 46. De même que dans l'enseignement musical, qu'ils soient titulaires ou non, ce sont les assistants et les assistants spécialisés qui sont les plus jeunes (38 ans et moins de 40 contre 48 pour les professeurs). L'ancienneté moyenne dans le poste pour les enseignants titulaires varie de 11 ans (assistants spécialisés) à 14 ans (professeurs) ; celle des enseignants non titulaires est comprise entre 3 et 5 ans selon le cadre d'emploi.

Graphique 7 – Répartition des enseignants de danse par âge selon le statut (année scolaire 2003-2004)

Source : MCC/DDAI/DEPS

Tableau 17 – Effectif total d'enseignants et nombre de titulaires du diplôme d'État (DE) et du certificat d'aptitude (CA) selon leur cadre d'emploi et suivant la catégorie de l'établissement* (année scolaire 2003-2004)

	Total	% CA	% DE	% CA OU DE
Ensemble	559	31,5	42,8	66,2
Professeurs	151	92,1	23,2	96,0
Autres titulaires	205	3,4	44,4	45,9
Contractuels ou vacataires	254	11,8	44,5	51,6
CNR	277	32,9	31,0	57,8
Professeurs	76	97,4	18,4	100,0
Autres titulaires	73	4,1	49,3	52,1
Contractuels ou vacataires	128	10,9	28,1	35,9
ENM	282	30,1	54,3	74,5
Professeurs	75	86,7	28,0	92,0
Autres titulaires	81	4,9	67,9	69,1
Contractuels ou vacataires	126	12,7	61,1	67,5

* Au total, en danse, on compte 9% de non-réponses sur la détention du DE et 11% sur le CA.

Source : MCC/DDAI/DEPS

Les diplômés des enseignants

- Au moins 176 enseignants (soit près de 35 % des enseignants de danse) possèdent le CA²⁴. Le certificat d'aptitude est plus présent en CNR (38 % des enseignants en CNR contre 33 % en ENM). Neuf diplômés du CA sur dix sont employés sur un cadre d'emploi de professeur
- Au moins 239 enseignants sont titulaires du DE²⁵. La part des enseignants diplômés du DE dans la population des enseignants de danse atteint 47 % (elle n'était que de 8 % en 1992-1993). Comme pour l'enseignement de la musique, le DE est plus fréquent en ENM (58 % des enseignants en ENM contre 35 % en CNR). Six diplômés du DE sur dix sont employés sur un cadre d'emploi d'assistant spécialisé.

Neuf professeurs titulaires sur dix²⁶ sont diplômés du CA (97 % en CNR), contre la moitié des professeurs non titulaires ; près de 80 % des assistants spécialisés (qu'ils soient titulaires ou non titulaires) possèdent le DE.

La proportion de diplômés du DE atteint 52 % chez les enseignants contractuels ou vacataires et 44 % chez les titulaires.

Les interventions en milieu scolaire

Les interventions en danse au sein d'établissements scolaires d'enseignement général demeurent rares : en 2003-2004, 16 établissements, dont une majorité d'ENM, ont mis à disposition 22 enseignants pour ces interventions : au total, ce sont 115 classes qui en ont bénéficié, les classes du primaire en étant les principales (elles représentent 66 % du nombre total de classes concernées).

Les élèves en danse

Durant l'année scolaire 2003-2004, 15 150 élèves étaient inscrits en danse, dont 5 004 en CNR et 10 146 en ENM. Les effectifs ont à nouveau connu une augmentation (8,7 % par rapport à l'année précédente) : plus du tiers des régions connaissent une augmentation significative (supérieure à 10 %) et si quelques régions voient leurs effectifs stagner, aucune ne connaît une réelle diminution de ses effectifs ; l'enseignement chorégraphique se développe de façon importante en Bretagne, où 200 élèves de plus sont inscrits en danse (+ 54 %).

24. Le nombre et la proportion d'enseignants diplômés du CA sont peut-être légèrement sous-estimés en raison de non-réponses (près de 11 % des enseignants) sur la possession de ce diplôme ; toutefois le profil des enseignants concernés (pour la plupart non-titulaires sur des cadres d'emploi « inférieurs » à celui de professeur) laisse supposer que dans leur grande majorité ils ne sont pas diplômés du CA.

25. Le nombre et la proportion d'enseignants diplômés du DE sont peut-être légèrement sous-estimés en raison de non-réponses (près de 9 % des enseignants) sur la possession de ce diplôme.

26. Les proportions qui figurent dans ce paragraphe sont calculées sur la base des enseignants pour lesquelles l'information concernant la possession du diplôme est renseignée : parmi les professeurs titulaires, 1 seul n'a pas précisé s'il possédait le CA ; parmi les professeurs non titulaires, 9 (18 %) n'ont pas précisé s'ils possédaient le CA. Parmi les assistants spécialisés titulaires, 3 (3 %) n'ont pas précisé s'ils possédaient le DE et parmi les assistants spécialisés non titulaires, 7 (9 %) n'ont pas précisé s'ils possédaient le DE.

Principales données sociodémographiques

Les garçons sont très peu présents dans les disciplines chorégraphiques. Ils ne représentent que 7,1 % des effectifs (dans les CNR, ils sont un peu moins de 8 %). Les quelques exceptions régionales que l'on peut remarquer portent sur des effectifs très faibles.

Les étudiants de danse sont sensiblement plus jeunes que leurs collègues musiciens. La majorité des élèves ont l'âge de fréquenter l'école primaire, 52 % ont moins de 11 ans. Ils sont plus jeunes en ENM, où près de 29 % des élèves ont moins de 8 ans contre 18 % en CNR, les cycles éveil et initiation étant en effet plus développés en ENM. Cependant, c'est essentiellement en ENM que les adultes de 30 ans et plus sont inscrits, ces établissements permettant en effet plus facilement des études en dehors des cursus traditionnels.

Tableau 18 – Répartition des élèves en danse par âge (année scolaire 2003-2004)

	Ensemble		CNR		ENM	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 8 ans	3 832	25,3	901	18,0	2 931	28,9
De 8 à 10 ans	3 999	26,4	1 388	27,7	2 611	25,7
De 11 à 12 ans	2 141	14,1	838	16,7	1 303	12,8
De 13 à 15 ans	2 401	15,8	956	19,1	1 445	14,2
De 16 à 17 ans	1 131	7,5	452	9,0	679	6,7
De 18 à 19 ans	396	2,6	187	3,7	209	2,1
De 20 à 24 ans	413	2,7	165	3,3	248	2,4
De 25 à 29 ans	154	1,0	34	0,7	120	1,2
30 ans et plus	683	4,5	83	1,7	600	5,9
Total	15 150	100	5 004	100	10 146	100

Source : MCC/DDAI/DEPS

L'augmentation des effectifs sur l'année 2003-2004 porte essentiellement sur les classes d'âge extrêmes : on compte 400 élèves supplémentaires de moins de 8 ans (plus de 11 % de plus que l'année précédente), tandis que les plus de 20 ans ont vu leur nombre augmenter de près d'un quart.

L'origine géographique des élèves en danse est plus concentrée sur la commune où siège l'établissement que pour la musique. Au total, près de trois élèves sur quatre proviennent de la ville où l'école est implantée : ce taux est de 68 % pour les élèves des CNR contre 76 % pour les ENM. Plus d'un cinquième des effectifs (23 %) proviennent d'autres communes du département d'implantation de l'école (26 % pour les CNR, 21 % pour les ENM). Comme pour l'enseignement musical, la diversité géographique est plus importante pour les CNR mais la zone d'influence des établissements contrôlés pour l'enseignement de la danse est plus limitée que pour la musique et seulement 4 % des effectifs proviennent de l'extérieur du département d'implantation de l'école (6 % pour les CNR et moins de 3 % pour les ENM).

Répartition des élèves par cursus et par cycle

Comme pour la musique, l'apprentissage de la danse est organisé en cycles pluri-annuels : éveil (optionnel, il concerne les enfants de 4 à 6 ans), initiation (de 6 à 8 ans), observation/orientation (à partir de 8 ans), élémentaire (à partir de 11 ans) et secondaire (à partir de 14 ans).

Le schéma directeur de 1992 préconise deux cursus d'enseignement chorégraphique en fonction des conditions pédagogiques et matérielles des établissements :

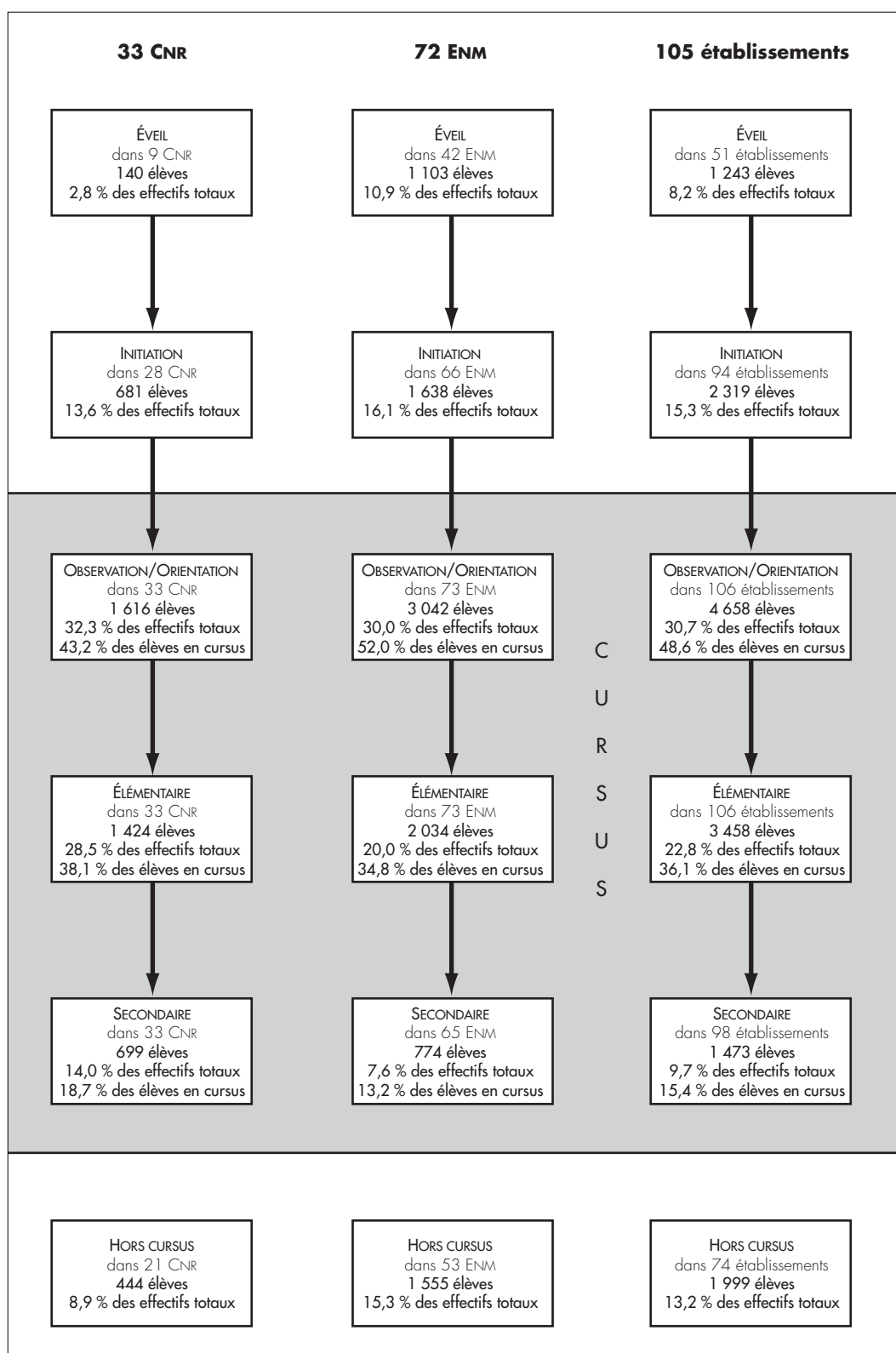
- le cursus A mène au diplôme d'études chorégraphiques (DEC) et s'adresse aux futurs professionnels ou amateurs de haut niveau. Ce cursus nécessite l'existence dans l'établissement de classes à aménagement d'horaires. Un élève inscrit en cursus A doit suivre en parallèle la pratique de deux danses, l'enseignement de la culture chorégraphique et musicale et de l'anatomie physiologie, et doit consacrer – dès le cycle élémentaire – plus de 10 heures par semaine à cet apprentissage ;

Tableau 19 – Répartition des élèves en danse par cursus et par cycle selon le type d'établissement (année scolaire 2003-2004)

	Ensemble			CNR			ENM		
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves
Cursus A	14	1 081	100,0	8	666	100,0	6	415	100,0
Éveil	1	44	4,1	—	—	—	1	44	10,6
Initiation	7	158	14,6	4	70	10,5	3	88	21,2
Observation/ orientation	11	330	30,5	6	211	31,7	5	119	28,7
Élémentaire	13	387	35,8	8	270	40,5	5	117	28,2
Secondaire	13	162	15,0	8	115	17,3	5	47	11,3
Cursus B	64	6 766	100,0	10	1 080	100,0	54	5 686	100,0
Éveil	31	745	11,0	1	12	1,1	30	733	12,9
Initiation	55	1 334	19,7	7	201	18,6	48	1 133	19,9
Observation/ orientation	64	2 487	36,8	10	445	41,2	54	2 042	35,9
Élémentaire	64	1 581	23,4	10	279	25,8	54	1 302	22,9
Secondaire	54	619	9,1	10	143	13,2	44	476	8,4
Cursus tronc commun	39	5 304	100,0	22	2 814	100,0	17	2 490	100,0
Éveil	19	454	8,6	8	128	4,5	11	326	13,1
Initiation	34	827	15,6	19	410	14,6	15	417	16,7
Observation/ orientation	39	1 841	34,7	22	960	34,1	17	881	35,4
Élémentaire	39	1 490	28,1	22	875	31,1	17	615	24,7
Filière A	37	356	6,7	21	238	8,5	16	118	4,7
Filière B	36	336	6,3	19	203	7,2	17	133	5,3
Hors cursus	74	1 999	100,0	21	444	100,0	53	1 555	100,0

Source : MCC/DDAI/DEPS

**Graphique 8 – Répartition des élèves par cycle tous cursus confondus
(année scolaire 2003-2004)**



Source : MCC/DDAI/DEPS

– le cursus B, moins contraignant tant pour les établissements que pour les élèves, prépare au certificat d'études chorégraphiques (CEC) et s'adresse aux amateurs.

La nature différente de ces deux cursus impose une orientation précoce (les enseignements diffèrent dès le cycle d'observation et d'orientation) ; toutefois des passerelles sont envisagées pour ceux qui désirent changer de cursus.

Dans les faits, ces principes connaissent divers aménagements plus ou moins pérennes : en particulier, une quarantaine d'établissements proposent un tronc commun aux deux cursus jusqu'au cycle d'observation et d'orientation ou – plus fréquemment – jusqu'au cycle élémentaire ; à la fin de ce tronc commun les étudiants choisissent entre les deux « filières » A et B.

Le cursus « tronc commun » débouchant sur les filières A et B est mis en œuvre dans 39 des 108 écoles qui proposent un enseignement chorégraphique. Le cursus A « complet » est présent dans 14 établissements (8 CNR et 6 ENM), dont 11 (7 CNR et 4 ENM) proposent également le cursus B ; le cursus B est présent dans 64 établissements et constitue le seul cursus possible pour 53 d'entre eux (3 CNR et 50 ENM). En outre, plus de sept établissements sur dix qui dispensent un enseignement chorégraphique accueillent également des élèves hors cursus ; dans deux ENM la danse est enseignée en dehors de tout cursus.

Au total, on recense 1 081 élèves inscrits en cursus A, 6 766 en cursus B et 5 304 élèves inscrits dans le cursus « tronc commun ». Enfin, 1 999 élèves sont inscrits en dehors de tout cursus.

Comme pour l'enseignement musical, le poids des formations préprofessionnelles est plus important dans les CNR que dans les ENM : 353 élèves (soit près de 8 % des élèves qui suivent un cursus en CNR) sont en cycle secondaire préprofessionnel (cycle secondaire du cursus A et filière A du cursus avec tronc commun) contre seulement 165 en ENM (2 % des effectifs).

Les ENM restent plus axées autour de l'éveil et l'initiation des étudiants danseurs, les cycles supérieurs (élémentaire et secondaire) étant proportionnellement plus importants en CNR. Ainsi, la proportion d'élèves inscrits en cycles élémentaire et secondaire dépasse 42 % en CNR contre moins de 28 % dans les écoles nationales. À l'inverse, 27 % des élèves d'ENM sont en cycle éveil ou initiation contre un peu plus de 16 % en CNR. Les ENM sont également plus ouvertes aux élèves désirant pratiquer une activité chorégraphique en dehors des cursus traditionnels : ces derniers représentent 15 % des effectifs de danseurs inscrits dans les ENM, contre 9 % dans les CNR.

Près d'un quart des élèves qui suivent un cursus (au-delà de l'éveil-initiation) dans un CNR sont inscrits en cursus A (ou en filière A), contre seulement 7 % en ENM.

Les disciplines chorégraphiques

Le tableau 20, qui présente les enseignements par discipline chorégraphique, nécessite quelques remarques préalables à sa lecture : compte tenu des modalités spécifiques de l'enquête, il est hasardeux d'effectuer un parallèle direct par discipline entre les enseignants et les élèves. En effet, les disciplines enseignées globalisent souvent tout un ensemble de matières différentes qui peuvent être difficilement dissociées les unes des autres. Les chiffres sont cependant significatifs pour les trois principaux genres de danses enseignées : la danse classique, la danse contemporaine et la danse jazz.

Comme pour l'enseignement musical, quel que soit le cursus choisi par les élèves, les disciplines suivies restent très classiques. La formation musicale pour les danseurs est suivie par 3 904 élèves. Le nombre de postes d'enseignants (31) est sous-évalué, cette discipline étant souvent enseignée avec les différentes formes de danse.

**Tableau 20 – Les enseignements par discipline chorégraphique
(année scolaire 2003-2004)**

	Nombre d'écoles concernées	Nombre de postes d'enseignants	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves en cursus	Nombre d'élèves hors cursus
Éveil chorégraphique	51	2	9	1 243	0
Initiation à la danse	94	13	36	2 319	0
Formation musicale danseurs	67	31	187	3 904	0
Danse classique	105	219	3 099	7 175	465
Danse contemporaine	77	116	1 531	4 233	646
Danse jazz	34	33	365	1 287	363
Pratique chorégraphique collective	22	9	41	1 366	0
Culture chorégraphique et musicale	15	12	60	257	0
Anatomie-physiologie	12	nr	nr	326	0
Autre discipline chorégraphique	34	28	118	343	1 029
Accompagnateur danse	74	167	2 134	0	0

Source : MCC/DDAI/DEPS

La danse classique est la principale discipline : elle regroupe 7 640 élèves et 219 enseignants assurant 3 099 heures d'enseignement hebdomadaire. La danse contemporaine continue de progresser fortement et voit le nombre de ses élèves passer de 4 485 à 4 879 en un an ; elle concerne 116 enseignants (contre 112 en 2002-2003) qui dispensent un volume horaire hebdomadaire de 1 531 heures ; enfin, si l'enseignement de la danse jazz reste minoritaire, il bénéficie aussi de l'augmentation des effectifs : avec 1 650 étudiants et 33 enseignants, elle est désormais présente dans 34 écoles.

Les pratiques d'ensemble regroupent 1 366 élèves. Là encore, le nombre de postes d'enseignants concerné est sous-évalué.

Les autres disciplines, notamment celles proposées dans le cursus A (culture chorégraphique et musicale, anatomie-physiologie), sont nettement minoritaires et sous-évaluées : certaines sont bien souvent enseignées en association avec une danse.

Les diplômes et récompenses de fin d'études

À la fin de l'année scolaire 2002-2003, 89 étudiants ont obtenu le DEC (au sein de 15 CNR et 9 ENM) et 236 élèves sont diplômés du CEC (dans 19 CNR et 37 ENM). Par ailleurs, une centaine d'élèves ont reçu d'autres titres propres aux écoles.

Les classes à aménagement d'horaires

Un certain nombre d'établissements ont mis en place des classes à aménagement d'horaires (CAHD) : 29 CNR parmi les 33 qui sont équipés d'un département de danse et 23 ENM sur les 75 qui proposent un enseignement chorégraphique (la quasi-totalité de ces écoles proposent dans le même temps des CHAM). En 2003-

Tableau 21 – Répartition des élèves en CAHD (année scolaire 2003-2004)

	Ensemble			CNR			ENM		
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% d'élèves
<i>Primaire*</i>	18	488	23,6	15	276	20,5	3	212	29,6
CP	1	98	4,7	—	—	—	1	98	13,7
CE1	9	90	4,4	7	44	3,3	2	46	6,4
CE2	13	97	4,7	11	53	3,9	2	44	6,1
CM1	13	103	5,0	12	84	6,2	1	19	2,7
CM2	15	100	4,8	14	95	7,0	1	5	0,7
<i>Secondaire</i>	50	1 577	76,4	29	1 073	79,5	21	504	70,4
6 ^e	47	337	16,3	28	216	16,0	19	121	16,9
5 ^e	45	323	15,6	28	197	14,6	17	126	17,6
4 ^e	40	255	12,3	27	187	13,9	13	68	9,5
3 ^e	35	254	12,3	24	191	14,2	11	63	8,8
2 ^e	25	176	8,5	19	124	9,2	6	52	7,3
1 ^{re}	23	139	6,7	18	100	7,4	5	39	5,4
Terminale	19	93	4,5	15	58	4,3	4	35	4,9
Total**	52	2 065	100	29	1 349	100	23	716	100

* CP = cours préparatoire, CE = cours élémentaire, CM = cours moyen.
** Le nombre total d'écoles correspond au nombre d'établissements qui ont au moins une classe à horaires aménagés.

Source : MCC/DDAI/DEPS

2004, 2 065 élèves bénéficient de cet enseignement mixte. Ces classes sont plus développées au sein des CNR avec 1 349 élèves contre 716 en ENM. Plus de la moitié des élèves (1 169 élèves) sont en classe de collège (de la 6^e à la 3^e) ; les effectifs diminuent ensuite sensiblement, les lycées étant deux fois moins nombreux à offrir cette possibilité : 408 élèves suivent des CAHD de la seconde à la terminale, dont 282 sont inscrits en CNR. On compte également 488 élèves du primaire, inscrits à 18 CNR ou ENM.

QUATRIÈME PARTIE

L'enseignement de l'art dramatique

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, 57 écoles contrôlées (25 CNR et 32 ENM) ont proposé 93 postes à des enseignants d'art dramatique qui ont dispensé des formations à 2 092 élèves : si le nombre d'écoles proposant l'apprentissage de l'art dramatique est stable, leur activité connaît cependant une très légère croissance par rapport à l'année précédente.

Les enseignants d'art dramatique

Au sein des 57 écoles concernées par l'enquête, 93 enseignants dispensent des cours d'art dramatique, 51 en CNR et 42 en ENM.

On recense 2 enseignants en moyenne par CNR contre 1 enseignant pour les ENM. Excepté un CNR (Bordeaux) qui emploie 8 professeurs, tous les établissements emploient au plus 4 enseignants.

Statut et cadre d'emploi

Dans l'ensemble, la plupart des enseignants sont titulaires (59 % dans les CNR mais seulement 44 % dans les ENM) ; dans leur grande majorité, lorsqu'ils sont employés sur un cadre d'emploi de la FPT, ils sont professeurs (neuf sur dix chez les titulaires et huit sur dix chez les non-titulaires).

Tableau 22 – Répartition des enseignants par statut selon la catégorie d'établissement (année scolaire 2003-2004)

	Total	Non-titulaires	Professeurs	Autres titulaires
CNR	50	21	26	3
ENM	41	25	13	3
<i>Ensemble des écoles</i>	<i>91</i>	<i>46</i>	<i>39</i>	<i>6</i>

Source : MCC/DDAI/DEPS

Durée de travail hebdomadaire

Les statuts de la filière culturelle territoriale ont fixé la durée légale du travail hebdomadaire pour les enseignants titulaires à 16 heures pour les professeurs qui exercent à temps complet et à 20 heures pour les assistants et les assistants spécialisés qui exercent à temps complet.

Quatre enseignants sur dix travaillent moins de 16 heures dans l'établissement qui les emploie : la durée moyenne d'emploi ressort à un peu plus de 12 heures hebdomadaires.

Huit enseignants titulaires sur dix travaillent à temps complet (les postes à temps complet étant relativement plus fréquents en CNR) ; la durée moyenne d'emploi hebdomadaire des titulaires avoisine 15 heures, quel que soit le cadre d'emploi qu'ils occupent.

Deux tiers des non-titulaires enseignent moins de 16 heures par semaine et la durée moyenne de travail hebdomadaire de l'ensemble des non-titulaires est inférieure à 10 heures (11 heures en ENM et 9 heures en CNR).

Âge et sexe des enseignants

Six enseignants sur dix sont des hommes ; en moyenne ils sont âgés de 49 ans (un tiers d'entre eux ont plus de 55 ans).

Qu'ils soient titulaires ou non, ce sont les assistants et les assistants spécialisés qui sont les plus jeunes (40 ans contre 51 ans pour les professeurs). L'ancienneté dans le poste est en moyenne de 10 ans et varie de 7 ans et demi pour les enseignants non titulaires à 12 ans pour les enseignants titulaires.

Les diplômes des enseignants

Trente-trois enseignants sont titulaires du CA d'art dramatique²⁷ dont 22 en CNR et 13 en ENM.

Les interventions en milieu scolaire

Si plusieurs classes d'art dramatique réalisent des incursions en milieu scolaire, les interventions en milieu scolaire à proprement parler (projets conduits sur la durée par des intervenants professionnels) sont exceptionnelles en art dramatique. Elles ne concernent que peu de classes du secondaire (de la 6^e à la 3^e) et ne touchent que très peu d'enseignants.

27. On compte 12 non-réponses à cette question.

Les élèves d'art dramatique

Sur l'année scolaire 2003-2004, 2 092 élèves ont suivi des cours d'art dramatique au sein des 57 établissements concernés (918 élèves en CNR et 1 174 en ENM).

Tableau 23 – Répartition des élèves en art dramatique par âge (année scolaire 2003-2004)

	Ensemble		CNR		ENM	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 14 ans	296	14,1	55	6,0	241	20,5
De 14 à moins de 16 ans	244	11,7	46	5,0	198	16,9
De 16 à moins de 18 ans	282	13,5	68	7,4	214	18,2
De 18 à moins de 20 ans	382	18,3	233	25,4	149	12,7
De 20 à moins de 25 ans	633	30,3	422	46,0	211	18,0
De 25 à moins de 30 ans	127	6,1	73	8,0	54	4,6
30 ans et plus	128	6,1	21	2,3	107	9,1
<i>Total</i>	<i>2 092</i>	<i>100</i>	<i>918</i>	<i>100</i>	<i>1 174</i>	<i>100</i>

Source : MCC/DDAI/DEPS

Le poids des ENM, qui accueillent la majorité des étudiants des classes d'art dramatique, doit être relativisé par le nombre total d'établissements. En effet, si 31 % des ENM assurent l'enseignement de l'art dramatique, sept conservatoires nationaux de région sur dix sont concernés par cet enseignement.

On compte en moyenne 37 élèves par établissement, mais les effectifs sont très variables d'une école à l'autre : sept écoles ont accueilli moins de 15 élèves au sein de leurs classes de théâtre, et 4 établissements en ont reçu plus de 70. Les effectifs varient de 8 élèves au minimum à 112 au maximum, mais près de la moitié des établissements accueillent entre 20 et 40 élèves.

Deux élèves sur trois en art dramatique sont de sexe féminin ; les étudiants d'art dramatique sont sensiblement plus âgés que les élèves en musique et en danse : 42 % des effectifs sont âgés de 20 ans et plus ; peu d'établissements, essentiellement des ENM, ouvrent leur enseignement aux élèves âgés de moins de 14 ans qui ne représentent globalement que 14 % des effectifs (6 % dans les CNR, mais trois fois plus dans les ENM). À l'opposé, les plus de 25 ans représentent plus de 14 % des effectifs dans les ENM, mais seulement 10 % dans les CNR ; de fait, l'enseignement d'art dramatique dispensé dans les CNR intéresse essentiellement un public d'âge universitaire : 7 élèves sur 10 ont entre 18 et 24 ans, contre seulement 3 sur 10 dans les ENM.

Les élèves en art dramatique proviennent majoritairement de la ville où l'école est implantée : 7 étudiants sur 10 y résident ; 94 % des élèves habitent le département où se trouve leur école.

Près de deux écoles sur trois proposent un cursus d'art dramatique organisé en 2 ou 3 cycles dans la plupart des cas. La durée d'un cycle est en moyenne comprise entre 2 et 3 années et le cursus total dure 7 ans. Cette organisation concerne 1 257 élèves dont un peu plus de la moitié sont en premier cycle, 28 % en deuxième cycle et 20 % en troisième cycle ou au-delà.

Un tiers des écoles proposent un cursus plus court, dont la durée moyenne et la plus fréquente est de 3 ans ; 495 élèves sont concernés par cette organisation : 52 % des élèves sont en première année, 30 % en deuxième année et 12 % en troisième année.

Dix-sept écoles accueillent 340 élèves hors cursus ; trois d'entre elles organisent leur enseignement de l'art dramatique exclusivement sous forme d'ateliers et n'ont pas développé de cursus : 128 élèves y suivent des cours.

Les disciplines d'art dramatique

Les écoles d'art dramatique mettent en œuvre différentes pratiques pédagogiques : techniques vocales, travail sur le corps, techniques d'improvisation, travail sur la poésie, enseignement de l'histoire du théâtre, et des techniques plus spécifiques comme le travail de clown, masque ou mime. En parallèle, les écoles possèdent souvent un atelier de réalisation et/ou d'écriture ; 26 établissements proposent une préparation aux concours des écoles professionnelles.

Tableau 24 – Nombre d'établissements par discipline enseignée (année scolaire 2003-2004)

Disciplines enseignées	Total	CNR	ENM
Techniques vocales : respiration, diction...	56	26	30
Travail du corps	54	25	29
Technique d'improvisation	50	23	27
Techniques spécifiques :			
Clown	10	7	3
Masque	19	8	11
Mime	14	5	9
Autre	23	12	11
Travail sur la poésie	45	21	24
Histoire du théâtre	36	17	19

Source : MCC/DDAI/DEPS

La majorité des établissements propose un enseignement basé sur les techniques vocales (respiration, diction), le travail sur le corps, les techniques d'improvisation et le travail sur la poésie. Ces pratiques de base sont représentées dans la quasi-totalité des CNR et des ENM. L'histoire du théâtre est enseignée dans la majorité des CNR mais elle est moins présente dans les ENM. Quant aux tech-

niques spécifiques, moins répandues, elles semblent toutefois connaître un développement significatif.

D'autres pratiques sont plus rarement enseignées : claquettes, relaxation, *com-media dell'arte*, comédie musicale, escrime, danse, etc.

Certaines classes participent à la réalisation de spectacles ou de festivals en collaboration avec les collectivités locales ou les équipements culturels locaux et 50 établissements disposent d'un atelier de réalisation.

Quel que soit le type d'établissement, l'enseignement porte de manière équilibrée sur le répertoire français ou étranger, classique ou contemporain.

Les diplômes et récompenses de fin d'études

À la fin de l'année scolaire 2002-2003, 145 étudiants ont obtenu le certificat de fin d'études théâtrales au sein de 27 écoles (dont 88 diplômés dans 14 CNR et 57 au sein de 13 ENM). En outre, 17 établissements ont distribué 69 diplômes spécifiques à l'école.

Vingt-six établissements préparent certains de leurs élèves aux concours des écoles professionnelles. Au total, 141 étudiants en ont bénéficié en 2003-2004 : 22 élèves ont réussi à la fin de l'année précédente les concours d'entrée aux écoles supérieures d'art dramatique.

Tableau 25 – Réussite aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art dramatique à la fin de l'année scolaire 2002-2003

	Nombre d'étudiants	Nombre d'établissements
Au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris	3	3
À l'École supérieure d'art dramatique de Strasbourg	5	2
À l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre	3	3
À l'École du théâtre national de Bretagne	–	–
À l'École du centre dramatique national de Saint-Étienne	3	3
À l'École régionale d'acteurs de Cannes	6	3
Au Conservatoire national de région de Montpellier	1	1
Au Conservatoire national de région de Bordeaux	1	1

Source : MCC/DDAI/DEPS

CINQUIÈME PARTIE

Évolution sur 10 ans

Les résultats suivants portent sur l'ensemble des établissements de France métropolitaine (y compris la Corse) appartenant au réseau des CNR et des ENM.

Quatre écoles ont été classées ENM durant la décennie écoulée : Bourg-en-Bresse, Quimper, Laval et Auxerre, et quatre ENM sont devenues des CNR : Cergy-Pontoise, Perpignan et Bayonne et en 2002-2003 Chalon-sur-Saône.

Tableau 26 – Nombre d'élèves* et d'enseignants de musique, de danse et d'art dramatique dans les CNR et les ENM de 1993-1994 à 2003-2004**

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Tous enseignements											
Établissements	133	133	133	136	136	137	137	137	137	137	137
Élèves*	138 945	140 360	140 818	142 474	141 556	140 021	139 646	139 528	140 353	141 090	143 871
Enseignants	7 359	7 401	7 447	7 545	7 548	7 602	7 709	7 766	7 947	8 186	8 351
Enseignement de la musique											
Établissements	133	133	133	136	136	137	137	137	137	137	137
Élèves	125 528	126 844	126 651	127 986	126 543	125 617	125 133	125 001	124 984	125 103	126 629
Enseignants	6 847	6 885	6 925	6 993	6 991	7 037	7 131	7 185	7 344	7 530	7 701
Enseignement de la danse											
Établissements	100	100	101	102	103	104	105	104	104	105	108
Élèves	11 785	11 876	12 448	12 722	13 189	12 721	12 707	12 675	13 485	13 942	15 150
Enseignants	430	430	435	464	467	476	491	490	514	543	559
Enseignement de l'art dramatique											
Établissements	51	51	51	52	53	52	52	55	56	56	57
Élèves	1 632	1 640	1 719	1 766	1 824	1 683	1 806	1 852	1 884	2 045	2 092
Enseignants	82	86	87	88	90	89	87	91	89	93	91

* Il s'agit des élèves-cours : un élève est compté dans chaque discipline où il est inscrit ; le total inclut donc des doubles (voire triples) comptes.

** Données des DOM TOM non comprises.

Source : MCC/DDAI/DEPS

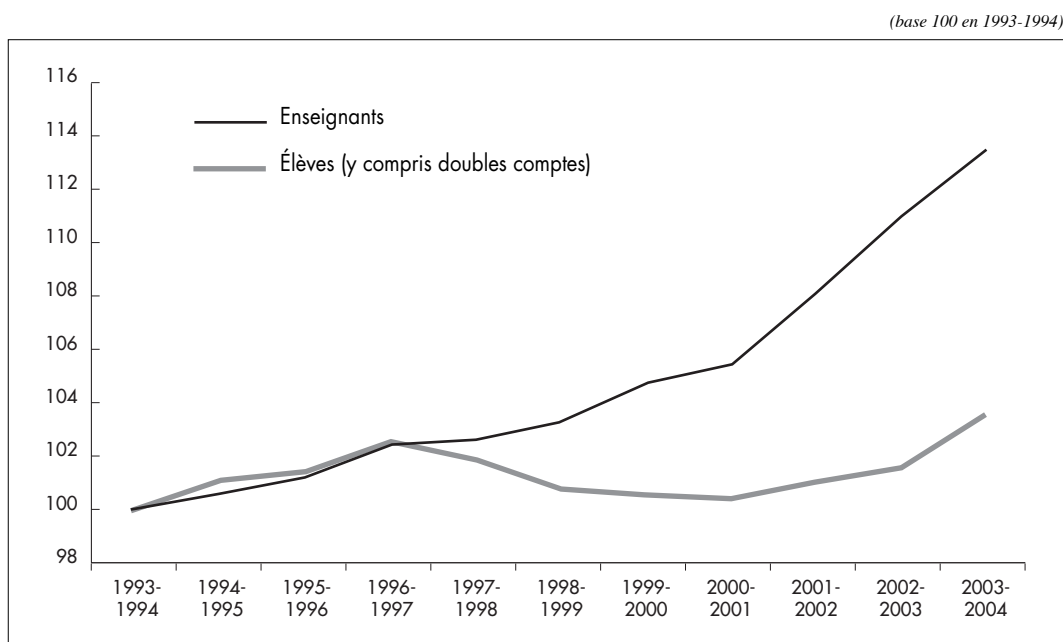
Parmi toutes les écoles interrogées, certaines n'ont pas toujours répondu au questionnaire mais il a été possible d'estimer le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants pour les années manquantes²⁸.

La diminution des effectifs d'élèves semble enrayée

À partir de l'année scolaire 1993-1994 et jusqu'en 1996-1997, le nombre d'élèves inscrits dans des établissements contrôlés s'est accru, notamment grâce à l'arrivée de nouveaux établissements dans le réseau ; puis, durant les quatre années scolaires suivantes, on a constaté une diminution de ces effectifs (de 2 % au total), imputable essentiellement à un tassement de l'enseignement musical dans les ENM. Après s'être stabilisé depuis l'année scolaire 2000-2001, l'effectif d'élèves qui suivent un enseignement musical connaît à nouveau une croissance, laquelle, ajoutée à l'augmentation de 9 % du nombre des danseurs et à la légère croissance de celui des comédiens, permet de confirmer la tendance à la hausse des effectifs totaux constatée depuis 3 ans. L'effectif moyen par établissement s'élève ainsi à 1 050 élèves.

Parallèlement, depuis 1991-1992, les effectifs d'enseignants des CNR et des ENM n'ont jamais cessé de progresser, afin de permettre notamment la mise en œuvre d'actions de plus en plus diversifiées, interventions à destination des publics scolaires, diffusion, etc.

Graphique 9 – Évolution des effectifs d'élèves et d'enseignants



28. Estimation par une méthode d'interpolation linéaire.

Évolution des effectifs par type d'enseignement

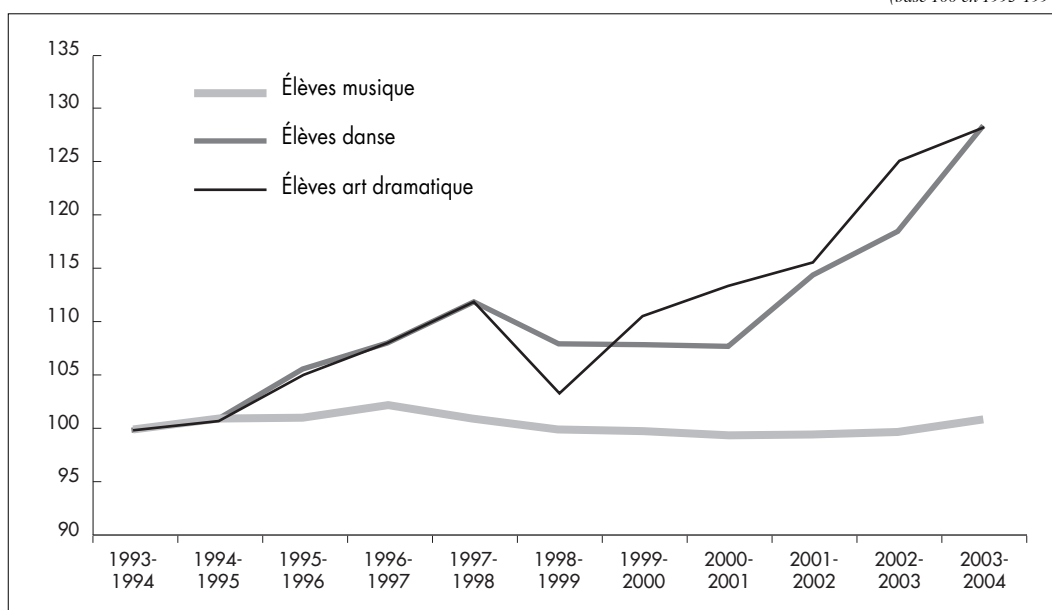
La discipline qui depuis 1993-1994 connaît l'évolution la plus favorable est la danse : les effectifs de danseurs ont progressé de près de 12 % jusqu'en 1997-1998, avant de connaître une diminution beaucoup plus modérée en 1998-1999, puis une stagnation les deux années suivantes. Avec une croissance retrouvée (+ 20 % en cumul sur les trois dernières années scolaires), l'augmentation sur toute la décennie avoisine 30 %. De 118 (pour 100 établissements dispensant un enseignement chorégraphique) en 1993-1994, le nombre d'élèves en danse par établissement passe à 140 élèves pour 108 écoles en 2003-2004.

Portant sur des effectifs bien inférieurs, l'offre d'enseignement en art dramatique a connu depuis quelques années, avec l'ouverture ou la réouverture de classes, une progression relative comparable qui se traduit par une augmentation de près de 28 % des effectifs d'élèves depuis 1993-1994, tandis que l'effectif moyen d'élèves par établissement est passé sur la période de 32 à 37.

L'évolution globale des effectifs est largement conditionnée par l'évolution des élèves inscrits en musique puisque ces derniers représentent toujours près de 90 % des élèves formés dans les CNR et les ENM. L'évolution relative des effectifs d'élèves musiciens connaît une amplitude beaucoup plus faible que celle de la danse ou de l'art dramatique (depuis 1993-1994, l'effectif a varié au plus de - 1 % à + 3 % par rapport à cette année de référence), tandis que dans le même temps le nombre d'établissements passait de 133 à 137. Les effectifs moyens par établissement en musique diminuent donc légèrement, passant de 944 en 1993-1994 à 924 aujourd'hui.

Graphique 10 – Évolution des effectifs d'élèves par type d'enseignement

(base 100 en 1993-1994)

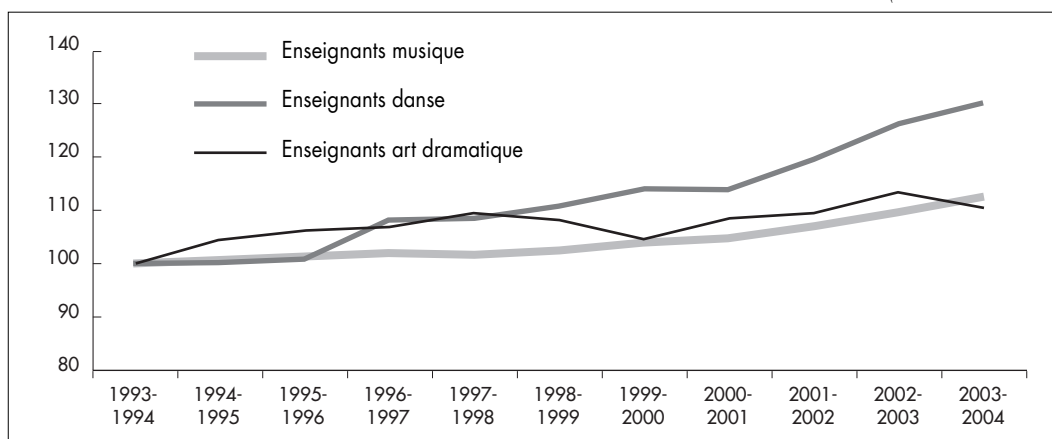


Source : MCC/DDAI/DEPS

Comme pour les élèves, c'est en danse que les effectifs d'enseignants ont connu la plus forte croissance : ils ont augmenté de 30 % entre 1993-1994 et 2003-2004.

Graphique 11 – Évolution des effectifs d'enseignants par type d'enseignement

(base 100 en 1993-1994)



Source : Mcc/DDAI/DEPS

En musique, à l'inverse des effectifs d'élèves, les effectifs d'enseignants ont constamment progressé, à un rythme assez régulier, ce qui porte l'augmentation globale depuis 1993-1994 à 12,5 %, soit près de 850 postes d'enseignants supplémentaires. Le nombre d'élèves moyen par enseignant est ainsi passé à 18 en 1993-1994 à 16 en 2003-2004 ; il convient de rappeler à cet égard que le profil des enseignants (y compris intervenants et accompagnateurs) a considérablement évolué pour s'adapter à l'élargissement des compétences des établissements contrôlés dans les domaines de l'animation et de la sensibilisation ; ainsi le ratio calculé plus haut minimise le nombre de jeunes qui bénéficient réellement des apports pédagogiques des enseignants.

Le nombre d'enseignants en art dramatique connaît des évolutions erratiques, et est resté inférieur à deux en moyenne par établissement durant toute la décennie.

Évolution des cadres d'emploi

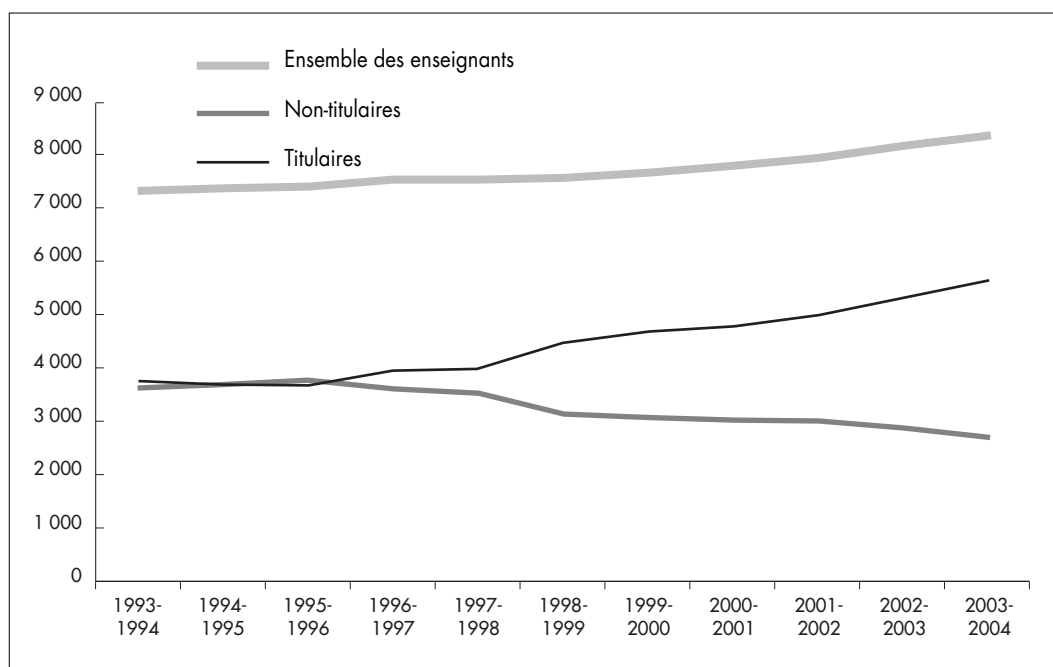
En 1993-1994, les enseignants titulaires de la fonction publique territoriale représentaient 51 % du corps enseignant ; ils en représentent aujourd'hui 67,5 %. Jusqu'en 1995-1996, époque où titulaires et non-titulaires étaient en proportion équivalente, l'augmentation du nombre d'enseignants a résulté du recours croissant à des non-titulaires. En 1998-1999, près de 500 titularisations ont eu lieu ; depuis lors, le nombre de non-titulaires diminue légèrement chaque année et l'augmentation globale du nombre d'enseignants s'accompagne d'une augmentation légèrement supérieure du nombre de titulaires, dont la proportion croît d'un point par an.

Tableau 27 – Évolution des effectifs d'enseignants en musique, danse et art dramatique par statut et cadre d'emploi depuis 1993-1994

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Total des enseignants	7 359	7 401	7 447	7 545	7 548	7 602	7 709	7 766	7 947	8 166	8 351
Dont titulaires :	3 734	3 707	3 721	3 951	3 990	4 465	4 661	4 766	4 976	5 307	5 619
Professeurs	2 462	2 408	2 453	2 524	2 517	2 809	2 950	2 992	3 034	3 034	3 177
Assistants spécialisés	726	759	778	896	933	1 040	1 103	1 153	1 336	1 602	1 726
Assistants	388	396	395	444	460	543	538	556	548	561	571
Autres ou indéterminés	158	144	95	87	80	72	70	65	58	110	145

Source : Mcc/DDAI/DEPS

Graphique 12 – Évolution des effectifs d'enseignants selon le statut

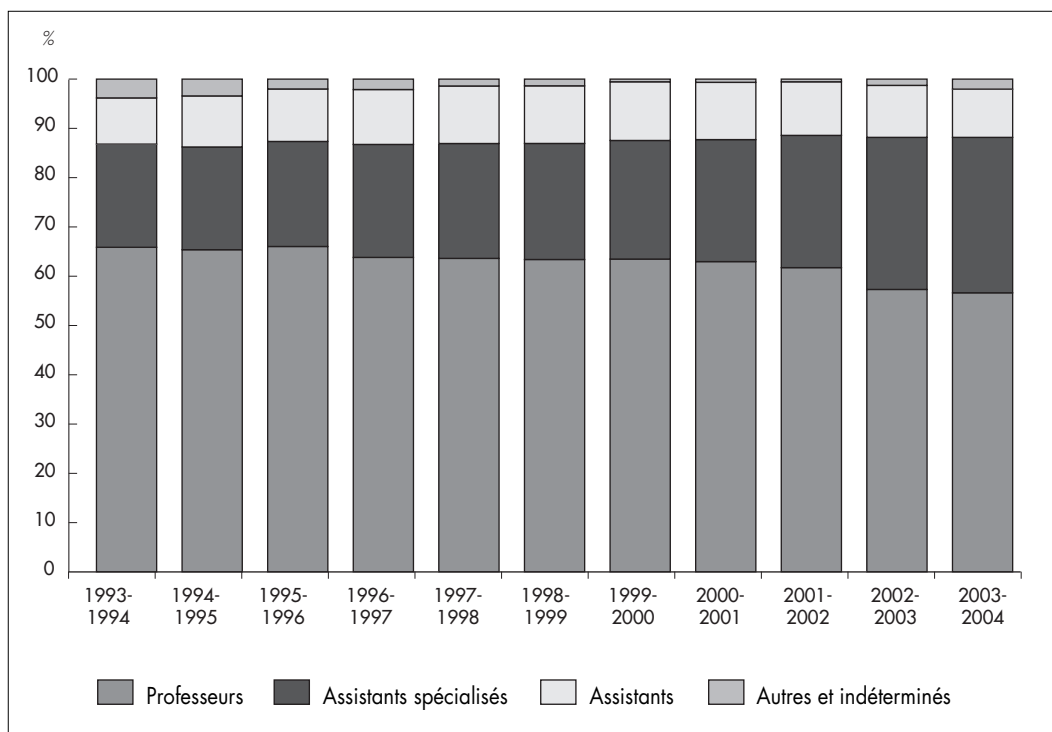


Source : Mcc/DDAI/DEPS

Depuis 1993-1994, l'augmentation du nombre de titulaires est surtout liée à une progression importante du nombre d'assistants spécialisés : ils n'étaient guère plus de 700 en 1993-1994 et représentaient moins de 20 % des titulaires ; en 2003-2004, on en compte 1 000 de plus et ils représentent désormais 31 % de l'effectif total des titulaires. Les assistants, qui étaient un peu moins de 400 il y a 10 ans, voient leur nombre quasiment stable depuis cinq ans (près de 570). Le nombre de professeurs évolue de façon erratique : après avoir connu une augmentation de 12 % en 1998-1999 (soit 300 postes supplémentaires), leur croissance annuelle n'avait cessé de ralentir pour s'annuler en 2002-2003 ; en 2003-

2004, on compte 140 professeurs de plus (+ 5 %) que l'année précédente. Depuis 1993-1994, les établissements contrôlés ont créé 700 postes de professeurs.

Graphique 13 – Évolution des enseignants titulaires des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale depuis 1993-1994

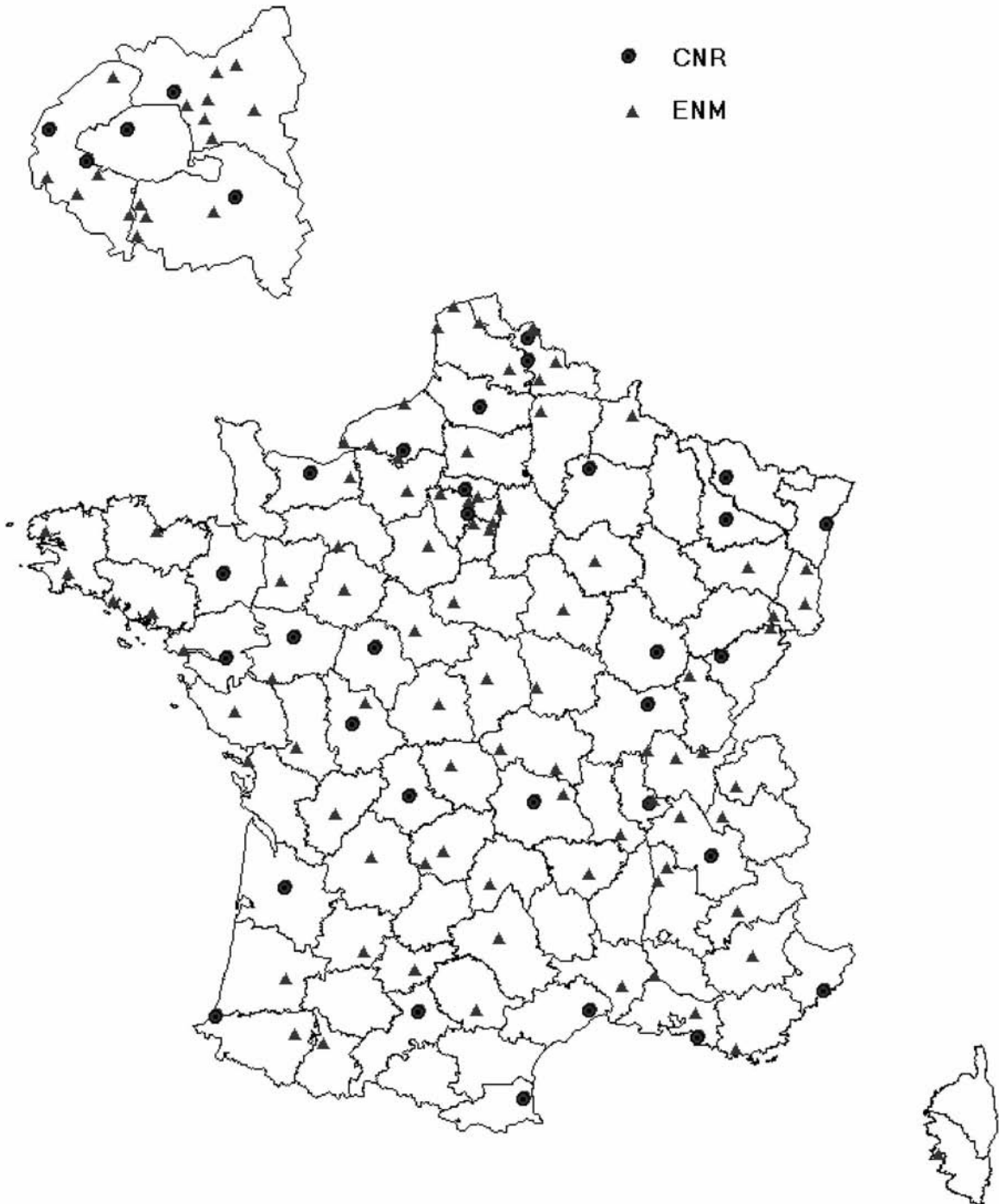


Source : MCC/DDAI/DEPS

ANNEXES

Carte de localisation des ENM et des CNR

Zoom sur Paris et
départements limitrophes



Liste des disciplines musicales enseignées par ENM et par CNR

<i>ENM</i>	Agen	Aix-en-Provence	Ajaccio	Alençon	Alpes-de-Haute-Provence	Angoulême	Anncy	Argenteuil	Arras	Aulnay-sous-Bois	Aurillac	Auxerre	Avignon	Beauvais	Belfort	Blanc-Mesnil	Blots	Bobigny	Boulogne-sur-Mer	Bourgen-Bresse	Bourges
Éveil musical	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Initiation à la musique	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Formation musicale générale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Culture musicale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Écriture		•				•	•	•		•	•	•	•		•	•		•			
Composition							•	•		•						•		•			
Musique assistée par ordinateur		•		•		•	•	•													•
Pédagogie fondamentale						•															
Autre enseignement théorique	•		•				•					•				•		•			
Pratiques collectives vocales	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•			•
Orchestre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Ensemble instrumental	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•		•	•	•	•	•	•		•
Musique de chambre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Maîtrises	•			•		•	•	•		•				•							
Autre pratique collective		•	•	•			•	•			•	•				•					•
Flûte traversière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Clarinette	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Saxophone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Hautbois	•	•		•	•	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	•	•	•	•
Flûte à bec		•			•	•								•	•	•		•			•
Basson		•		•		•	•	•	•	•			•	•	•		•	•	•	•	•
Trompette – Cornet	•	•		•		•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Trombone	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cor	•	•		•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•
Tuba – Saxhorn	•	•		•		•		•	•	•	•	•	•	•	•		•		•	•	•
Violon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Guitare	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Violoncelle	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Alto	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Harpe	•	•				•	•	•		•			•	•	•		•	•	•	•	•
Contrebasse	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Piano	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orgue		•	•	•		•					•	•	•	•	•				•		•
Accordéon		•			•			•	•	•					•						•
Clavier électronique		•						•									•				
Percussions	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jazz (ex piano-jazz)		•	•									•	•		•			•		•	•
Musique électroacoustique			•			•	•	•								•					•
Musiques actuelles amplifiées	•	•					•	•					•				•				
Chant		•	•	•		•	•		•	•	•	•	•		•	•		•		•	•
Art lyrique		•	•		•		•	•				•	•	•				•	•		
Chanson							•	•													
Piano accompagnement	•					•	•	•		•		•	•								•
Clavecin		•		•	•	•				•		•	•	•	•			•		•	•
Musique ancienne		•				•	•								•			•			
Musique traditionnelle		•				•		•		•		•						•			•
Enseignement de direction d'orchestre							•					•									
Enseignement de direction de chœur	•	•					•					•									
Autre pratique instrumentale individuelle	•						•	•													

<i>ENM (suite)</i>	Bourg-la-Reine	Brest	Brive-la-Gaillarde	Cachan	Calais	Cambrai	Chambéry	Charleville-Mézières	Chartres	Châteauroux	Châtellerault	Cholet	Colmar	Créteil	Creuse	Dieppe	Dole	Dordogne	Épinal	Évreux	Évry
Éveil musical	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Initiation à la musique		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•		•	•	
Formation musicale générale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Culture musicale	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•			•		•				•	•
Écriture	•			•	•	•	•	•	•	•		•	•	•						•	•
Composition	•						•						•	•							•
Musique assistée par ordinateur							•						•			•			•		•
Pédagogie fondamentale																					•
Autre enseignement théorique				•			•					•									
Pratiques collectives vocales	•	•	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•	•	•		•	•	•	•
Orchestre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Ensemble instrumental	•	•	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Musique de chambre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Maîtrises			•					•	•	•	•	•	•	•			•				
Autre pratique collective		•				•	•	•	•	•									•	•	
Flûte traversière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Clarinette	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Saxophone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Hautbois	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Flûte à bec	•	•		•	•		•	•	•		•	•	•	•		•		•	•		•
Basson	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Trompette – Cornet	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Trombone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cor	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Tuba – Saxhorn		•			•		•	•	•	•	•	•			•		•	•	•	•	•
Violon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Guitare	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•
Violoncelle	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Alto	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Harpe	•	•	•	•				•	•	•		•	•	•					•	•	•
Contrebasse	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Piano	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orgue	•	•	•		•		•	•	•		•	•			•	•	•	•	•	•	•
Accordéon		•			•				•		•				•			•	•	•	•
Clavier électronique						•															•
Percussions	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jazz (ex piano-jazz)	•		•	•	•	•	•		•	•	•	•				•		•	•	•	•
Musique électroacoustique					•											•		•			•
Musiques actuelles amplifiées						•			•		•					•	•				•
Chant	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Art lyrique						•	•					•									•
Chanson						•	•				•					•					
Piano accompagnement			•		•		•		•										•		•
Clavecin	•	•		•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•		•
Musique ancienne		•		•							•	•				•		•			•
Musique traditionnelle		•		•						•					•						
Enseignement de direction d'orchestre							•			•						•					•
Enseignement de direction de chœur														•							•
Autre pratique instrumentale individuelle							•										•				•

*Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique
dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique*

<i>ENM (suite)</i>	Fresnes	Gap	Gennevilliers	Grand-Couronne	Haute Loire	Issy-les-Moulineaux	La Rochelle	La Roche-sur-Yon	Landes	Laval	Le Havre	Le Mans	Le Raincy	L'Hay-les-Roses	Lisieux	Lorient	Mâcon	Mantes-la-Jolie	Meudon	Montauban	Montbéliard
Éveil musical	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•
Initiation à la musique	•		•	•	•	•			•	•		•		•	•	•		•		•	•
Formation musicale générale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Culture musicale		•	•	•	•	•		•			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Écriture	•	•		•	•	•	•			•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•
Composition	•				•					•											•
Musique assistée par ordinateur					•	•				•					•			•			•
Pédagogie fondamentale																					
Autre enseignement théorique										•		•									
Pratiques collectives vocales	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orchestre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Ensemble instrumental	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Musique de chambre	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Maîtrises							•	•		•			•		•		•				•
Autre pratique collective		•		•	•	•							•								•
Flûte traversière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Clarinette	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Saxophone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Hautbois	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Flûte à bec	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•				•		•	•
Basson			•	•	•	•	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	•	•	•
Trompette – Cornet	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Trombone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•
Cor		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•	•			•	•
Tuba – Saxhorn	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•					•	•			•	•
Violon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Guitare	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Violoncelle	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Alto	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•
Harpe	•		•			•	•			•	•			•			•	•		•	•
Contrebasse	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•	•
Piano	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orgue	•				•	•	•			•	•				•		•	•	•	•	•
Accordéon	•		•		•	•	•	•		•						•	•	•			
Clavier électronique																					
Percussions	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jazz (ex piano-jazz)				•	•		•	•				•	•				•	•	•	•	•
Musique électroacoustique							•														•
Musiques actuelles amplifiées			•	•	•				•	•								•			
Chant		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•		•	•	•	•	•	•
Art lyrique	•					•								•							
Chanson																					
Piano accompagnement							•					•	•			•			•		
Clavecin						•	•		•	•		•		•			•		•	•	•
Musique ancienne			•			•	•	•						•						•	
Musique traditionnelle			•		•											•					
Enseignement de direction d'orchestre																					
Enseignement de direction de chœur																				•	•
Autre pratique instrumentale individuelle																					

<i>ENM (suite)</i>	Montluçon	Montreuil	Mulhouse	Nevers	Nîmes	Niort	Nord-Isère	Noire-Dame-de-Gravenchon	Orléans	Orsay	Oyonnax	Pantin	Pau	Guimper	Rodez	Romainville	Romans-sur-Isère	Roubaix	Saint-Brieuc	Saint-Etienne	Saint-Germain-en-Laye	
Éveil musical	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Initiation à la musique	•		•				•		•	•	•	•			•	•		•	•	•	•	•
Formation musicale générale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Culture musicale		•	•				•	•	•	•	•		•			•	•	•	•	•	•	•
Écriture	•		•		•		•	•	•	•	•		•	•			•		•	•	•	•
Composition		•					•		•							•		•				
Musique assistée par ordinateur			•						•													
Pédagogie fondamentale	•																					
Autre enseignement théorique											•									•	•	
Pratiques collectives vocales	•	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•
Orchestre	•		•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•
Ensemble instrumental	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•		
Musique de chambre	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Maîtrises	•			•							•		•					•				•
Autre pratique collective			•			•	•	•	•							•	•					•
Flûte traversière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Clarinette	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Saxophone		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Hautbois	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Flûte à bec						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•	•	
Basson	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•		•		•	•	•	•	•	
Trompette – Cornet	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Trombone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cor		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Tuba – Saxhorn	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•			•	•		•	•	•	•	•	•
Violon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Guitare		•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Violoncelle	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Alto	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Harpe			•		•		•	•		•			•		•			•		•	•	•
Contrebasse	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Piano	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orgue			•	•		•		•	•	•	•		•		•			•		•		
Accordéon		•	•				•	•		•	•	•			•	•	•				•	
Clavier électronique																						
Percussions	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•
Jazz (ex piano-jazz)	•				•	•	•	•	•	•	•	•			•	•			•	•		
Musique électroacoustique	•				•							•			•						•	
Musiques actuelles amplifiées							•	•	•						•							
Chant			•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Art lyrique		•					•					•				•			•			
Chanson	•						•					•									•	
Piano accompagnement	•				•	•	•		•						•							
Clavecin			•			•	•		•	•	•	•			•						•	•
Musique ancienne			•			•	•		•		•	•			•						•	
Musique traditionnelle	•			•	•								•	•	•							
Enseignement de direction d'orchestre			•																		•	
Enseignement de direction de chœur			•				•						•		•						•	
Autre pratique instrumentale individuelle									•													

*Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique
dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique*

<i>ENM (suite)</i>	Saint-Nazaire	Saint-Omer	Saint-Quentin	Tarbes	Tarn	Thiers	Toulon	Tourcoing	Troyes	Tulle	Val Maubuée	Valence	Valenciennes	Vannes	Vichy	Ville-d'Avray	Villeurbanne	Yerres
Éveil musical	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Initiation à la musique			•	•	•	•	•		•	•		•			•	•		•
Formation musicale générale	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Culture musicale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Écriture	•	•	•	•		•	•	•			•	•	•			•	•	•
Composition											•							•
Musique assistée par ordinateur									•			•						
Pédagogie fondamentale							•											
Autre enseignement théorique									•									
Pratiques collectives vocales	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	
Orchestre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	
Ensemble instrumental	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Musique de chambre	•	•		•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Maîtrises	•			•			•		•					•	•			
Autre pratique collective			•		•					•		•				•		•
Flûte traversière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Clarinette	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Saxophone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•
Hautbois	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Flûte à bec	•				•					•	•	•				•	•	•
Basson	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•		•	
Trompette – Cornet	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•
Trombone	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•
Cor	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	
Tuba – Saxhorn		•	•	•			•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	
Violon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Guitare	•		•		•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Violoncelle	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Alto	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Harpe	•			•			•	•	•				•	•				•
Contrebasse	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•
Piano	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orgue		•	•		•	•	•		•	•		•	•	•	•	•		
Accordéon							•			•				•				•
Clavier électronique		•								•								•
Percussions	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jazz (ex piano-jazz)	•	•			•			•	•	•	•	•					•	•
Musique électroacoustique										•	•							•
Musiques actuelles amplifiées		•				•												•
Chant	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•
Art lyrique																•		
Chanson						•					•						•	
Piano accompagnement				•	•			•	•		•			•	•			
Clavecin	•	•		•	•		•			•	•	•						•
Musique ancienne				•	•						•	•						•
Musique traditionnelle	•				•		•			•				•				•
Enseignement de direction d'orchestre								•	•									
Enseignement de direction de chœur					•		•		•									•
Autre pratique instrumentale individuelle			•					•										

CNR																			
	Amiens	Angers	Aubervilliers	Bayonne	Besançon	Bordeaux	Boulagne-Billancourt	Caen	Cergy-Pontoise	Chalon-sur-Saône	Clermont-Ferrand	Dijon	Douai	Grenoble	Lille	Limoges	Lyon	Marseille	Metz
Éveil musical	•	•	•	•	•		•		•	•	•	•	•	•	•	•		•	•
Initiation à la musique	•		•	•			•	•	•	•	•	•			•	•			•
Formation musicale générale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Culture musicale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Écriture	•		•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Composition			•			•	•		•	•		•		•			•	•	•
Musique assistée par ordinateur			•		•	•		•			•		•		•			•	•
Pédagogie fondamentale					•														
Autre enseignement théorique			•			•			•		•	•	•						
Pratiques collectives vocales	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orchestre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•
Ensemble instrumental	•		•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Musique de chambre	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Maîtrises						•		•	•								•	•	•
Autre pratique collective			•								•	•					•		
Flûte traversière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Clarinette	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Saxophone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Hautbois	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Flûte à bec		•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•
Basson	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Trompette – Cornet	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Trombone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cor	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Tuba – Saxhorn	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Violon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Guitare	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Violoncelle	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Alto	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Harpe	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Contrebasse	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Piano	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orgue	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Accordéon			•	•		•				•	•		•		•	•	•	•	•
Clavier électronique						•													
Percussions	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jazz (ex piano-jazz)	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•			•		•	•	•
Musique électroacoustique				•					•	•								•	
Musiques actuelles amplifiées									•	•				•					
Chant	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Art lyrique						•	•											•	•
Chanson											•								
Piano accompagnement			•	•		•	•				•	•	•	•	•	•	•	•	•
Clavecin	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Musique ancienne		•	•	•	•	•	•		•	•	•		•	•	•		•	•	•
Musique traditionnelle			•							•		•				•		•	
Enseignement de direction d'orchestre				•		•			•		•				•		•		
Enseignement de direction de chœur			•	•	•			•	•	•			•			•	•	•	•
Autre pratique instrumentale individuelle							•		•	•							•		

*Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique
dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique*

<i>CNR (suite)</i>	Montpellier	Nancy	Nantes	Nice	Paris	Perpignan	Poitiers	Reims	Rennes	Rouen	Rueil-Malmaison	Saint-Maur-des-Fossés	Strasbourg	Toulouse	Tours	Versailles
Éveil musical	•	•	•	•		•					•	•			•	
Initiation à la musique				•		•	•	•	•			•			•	•
Formation musicale générale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Culture musicale	•	•	•		•											
Écriture	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Composition							•			•	•		•	•		
Musique assistée par ordinateur	•															
Pédagogie fondamentale																•
Autre enseignement théorique		•	•													
Pratiques collectives vocales		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orchestre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Ensemble instrumental	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•		•		•
Musique de chambre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•
Maîtrises	•				•				•			•				•
Autre pratique collective		•	•		•				•	•				•		•
Flûte traversière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Clarinette	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Saxophone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Hautbois	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Flûte à bec		•	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	•	•
Basson	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•
Trompette – Cornet	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Trombone	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cor	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Tuba – Saxhorn	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Violon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Guitare	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Violoncelle	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Alto	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Harpe	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Contrebasse	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Piano	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Orgue	•	•	•	•		•	•	•			•	•	•	•	•	•
Accordéon						•		•						•		
Clavier électronique																
Percussions	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jazz (ex piano-jazz)	•	•		•		•	•		•				•	•	•	
Musique électroacoustique				•		•								•		
Musiques actuelles amplifiées									•							
Chant	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•
Art lyrique			•			•			•	•	•	•				
Chanson								•								
Piano accompagnement	•	•	•		•		•	•			•	•	•	•	•	•
Clavecin	•	•	•	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	•
Musique ancienne		•	•	•	•	•	•		•		•		•	•	•	
Musique traditionnelle	•	•	•	•		•			•		•					
Enseignement de direction d'orchestre	•							•					•			
Enseignement de direction de chœur	•		•	•			•	•	•			•	•	•	•	
Autre pratique instrumentale individuelle			•		•								•	•		

Fabrication
TRANSFAIRE SA, 04250 Turriers
☎ 04 92 55 18 14 ☏ 04 92 55 18 88
Imprimé en France
Dépôt légal : 53118, décembre 2005

NOTES STATISTIQUES

La collection « LES NOTES STATISTIQUES », créée par le Département des études, de la prospective et des statistiques en 2002, rend compte des résultats d'enquêtes statistiques, qu'elles soient annuelles ou de périodicité plus irrégulière, ainsi que des résultats d'exploitation de données administratives.

Déjà publiées et téléchargeables sur le site

- 1 Le budget des établissements d'enseignement de la musique et de la danse contrôlés par le Ministère de la culture 1998 et 1999
- 2 Les écoles municipales de musique agréées (résultats d'enquête).
Année scolaire 2000-2001
- 3 Les enseignements de musique, danse et art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique (résultats d'enquête).
Année scolaire 2000-2001
- 4 Le budget des établissements d'enseignement de la musique et de la danse contrôlés par le Ministère de la culture, 2000
- 5 Les mouvements d'exportation d'œuvres et objets d'art – Analyse statistique des évolutions
- 6 Le budget 2001 et 2002 des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle
- 7 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle.
Année scolaire 2001-2002
- 8 Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômes.
Année scolaire 2002-2003
- 9 Le budget 2003 des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle
- 10 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique (résultats de l'enquête annuelle).
Année scolaire 2002-2003
- 11 Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômes.
Année scolaire 2003-2004
- 12 Les mouvements internationaux d'œuvres et objets d'art.
Analyse statistique des évolutions 1993-2004
- 13 Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômes.
Année scolaire 2004-2005
- 14 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique (résultats de l'enquête annuelle).
Année scolaire 2003-2004